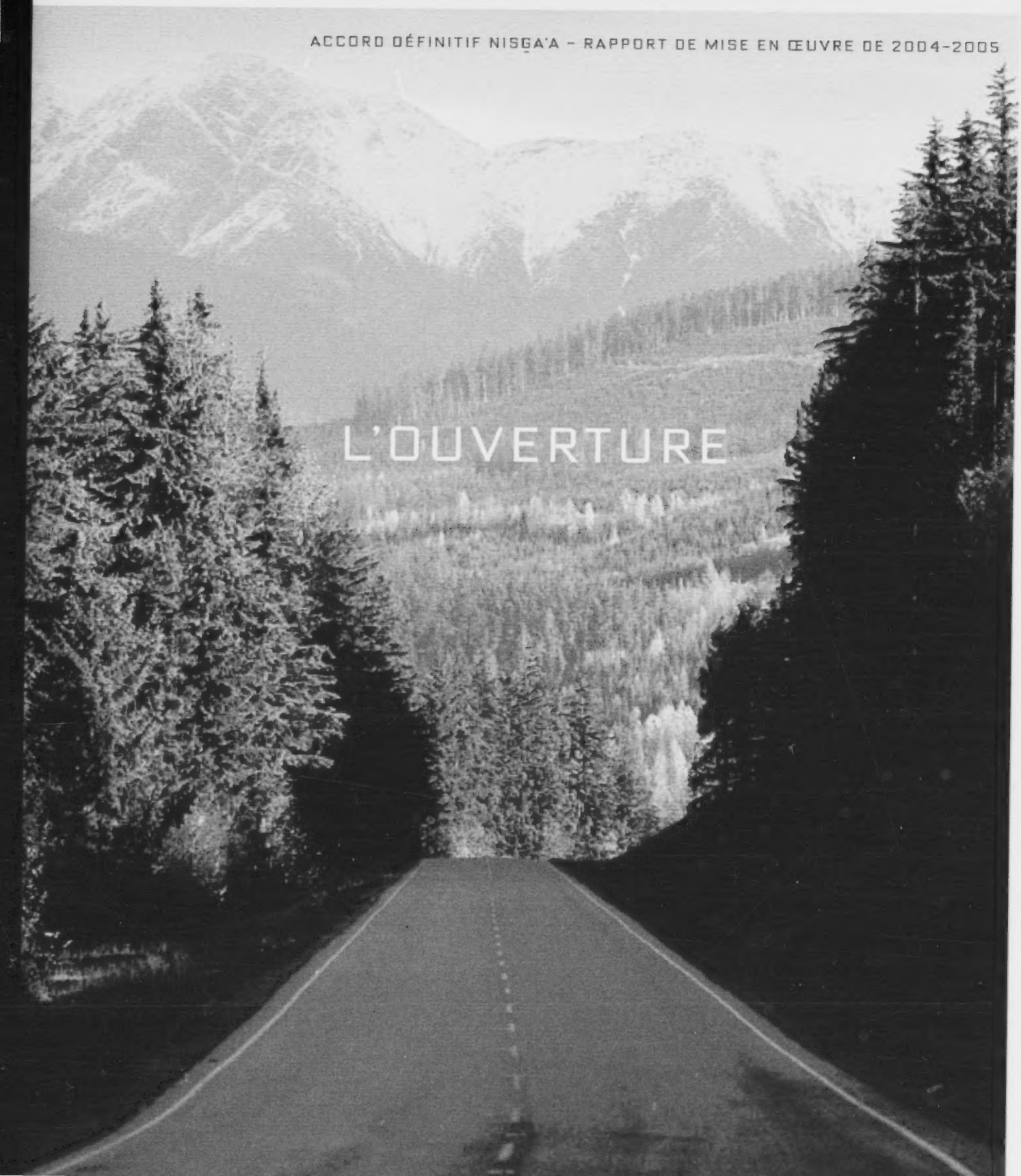

L'OUVERTURE

"LA NATION NISG̲A'A EST OUVERTE — OUVERTE AUX OCCASIONS, AUX DÉFIS, AUX PARTENARIATS. NOUS SOMMES OUVERTS AUX IDÉES NOUVELLES."

PRÉSIDENT NELSON LEESON
SIMOOGIT AX̲LAAWAALS
GOUVERNEMENT NISG̲A'A LISIMS

CONVERSATION AVEC
LE PRÉSIDENT NELSON LEESON

Le 24 octobre 2004, Nelson Leeson a été élu président de la nation Nisga'a lors de la deuxième élection tenue aux termes de l'Accord définitif Nisga'a.

Q POURQUOI L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A EST-IL IMPORTANT?

R EN UN MOT, PARCE QUE LE TRAITÉ NOUS PERMET DE PRENDRE NOS PROPRES DÉCISIONS ET D'ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE NOTRE EXISTENCE. NOUS JOUISSONS DE NOS RÉUSSITES ET NOUS APPRENONS DE NOS ERREURS. NOUS AVONS MAINTENANT LE CONTRÔLE DE NOTRE TERRE, DE NOS FORÊTS ET DE NOS PÊCHES ET NOUS POUVONS LES DÉVELOPPER DE FAÇON RESPONSABLE À LONG TERME. LA QUESTION DE LA PROPRIÉTÉ DES TERRES EST RÉGLÉE UNE FOIS POUR TOUTE.

JE ME SOUVIENS DES ESPOIRS ET DES ASPIRATIONS DE NOS GENS EN L'AN 2000. LEUR RÊVE ÉTAIT D'ATTEINDRE L'AUTOSUFFISANCE, DE CONSTRUIRE L'ÉCONOMIE EN COLLABORATION AVEC LE RESTE DU NORD-OUEST. LE PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DU TRAITÉ AVAIT FINI PAR SE CONFONDRE AVEC NOTRE MODE DE VIE. ÇA AVAIT DURÉ COMME ÇA PENDANT DES GÉNÉRATIONS. ET TOUT D'UN COUP, C'ÉTAIT FINI. ÇA M'A FAIT UN CHOC. J'ÉTAIS REMPLI À LA FOIS D'ENTHOUSIASME ET DE CRAINTE POUR L'AVENIR. LE TRAITÉ EST UN DÉFI PERMANENT — ET NOUS NOUS ÉLEVONS AU NIVEAU DE CE DÉFI.

À L'HEURE ACTUELLE, NOUS NOUS CONSACRONS À DÉVELOPPER LES ASSISES DE NOTRE ÉCONOMIE ET À FORMER NOS GENS. NOUS SOMMES BIENS DISPOSÉS ENVERS LA MISE EN VALEUR — TANT QU'ELLE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT ET QU'ELLE EST SOCIALEMENT RESPONSABLE. LA NATION NISGA'A EST OUVERTE — OUVERTE AUX OCCASIONS, AUX DÉFIS, AUX PARTENARIATS. NOUS SOMMES OUVERTS AUX IDÉES NOUVELLES.

QUAND LES GENS COMPRENNENT QUE LEUR DESTIN EST ENTRE LEURS MAINS, ILS ONT DES RÉSULTATS. LE TRAITÉ NOUS A DONNÉ LES MOYENS DE BRISER LE CYCLE DE LA DÉPENDANCE ET ULTIMEMENT DE DEVENIR DES CONTRIBUABLES ET DES MEMBRES PRODUCTIFS DE LA SOCIÉTÉ. EN FIN DE COMPTE, NOS GENS VEULENT LA MÊME CHOSE QUE TOUS LES CANADIENS — LA CAPACITÉ DE FAIRE ET DE DEVENIR CE QU'ILS VEULENT.

À CAUSE DU TRAITÉ, LE MONDE A LES YEUX TOURNÉS VERS NOUS. NOUS RÉUSSIRONS.

SIM-HOOŸSGUM GAT. TELLE EST LA VIE
D'UN CHEF OU MENEUR.

— Ayuukhl Nisga'a

Q POURQUOI L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE EST-ELLE IMPORTANTE?

R LA CAPACITÉ DE SE GOUVERNER SOI-MÊME SUPPOSE LA CAPACITÉ D'ÉTABLIR LES RÈGLES QUI PERMETTENT DE MENER DES EXISTENCES RICHES ET PRODUCTIVES. L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE PERMET DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE, À LA GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET À UNE VIE CULTURELLE RICHE.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, JE CROIS QUE C'EST UNE BONNE CHOSE QUE DE PRENDRE LES CHOSES EN MAIN GRADUELLEMENT. NOUS DEVONS COMMENCER PAR CRÉER DE LA RICHESSE PARCE QUE TÔT OU TARD, NOUS DEVRONS NOUS FINANCER NOUS-MÊMES. MIEUX VAUT COMMENCER MAINTENANT.

SUR LE PLAN CULTUREL, NOS JEUNES SONT EN TRAIN DE RESSUSCITER DES DANSES ET DES TRADITIONS QU'ON NE VOYAIT PLUS DEPUIS CINQUANTE ANS. ILS MARCHENT ET DANSENT AVEC UN PIED DANS UN MONDE, ET UN PIED DANS L'AUTRE. TOUT ÇA, C'EST GRÂCE À NOS GRANDS AÎNÉS. JE CROIS QUE ÇA AUGURE BIEN DE L'AVENIR.

Q QUELS SONT VOS BUTS POUR LES QUATRE PROCHAINES ANNÉES?

R COMME TOUS LES AUTRES GOUVERNEMENTS, NOUS TRAVAILLONS À DÉVELOPPER LES BASES DE NOTRE ÉCONOMIE, À FORMER NOS GENS ET À MAINTENIR LA SÉPARATION ENTRE LA POLITIQUE ET LES AFFAIRES.

JE VEUX UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CLAIR. NOUS FAISONS DE GROS EFFORTS LÀ-DESSUS. QUAND NOUS PARLONS DE LA SÉPARATION DE LA POLITIQUE ET DES AFFAIRES, NOUS PARLONS DE CRÉER UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PRÉSIDÉ PAR UNE PERSONNE HAUTEMENT COMPÉTENTE. IL S'AGIT DE METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION ET DE S'EN TENIR À CE PLAN. NOUS ALLONS METTRE EN VALEUR NOS RESSOURCES DE FAÇON RESPONSABLE EN TENANT COMPTE DU LONG TERME ET DANS UNE PERSPECTIVE D'ENSEMBLE.

Q QUELS SONT LES DÉFIS QUE DOIT RELEVER LA NATION NISGA'A AUJOURD'HUI?

R IL FAUT SE SOUVENIR DU PROCESSUS DE COLONISATION. NOUS AVONS ÉTÉ ORGANISÉS DE FAÇON À ÊTRE DÉPENDANTS ET NOUS SOMMES PRISONNIERS DE CE CYCLE DE LA DÉPENDANCE. LE DÉFI, POUR NOUS, EST DE BRISER CE CYCLE. NOUS AVONS DANS LE TRAITÉ UN OUTIL POUR PRENDRE NOS VIES EN MAIN ET COMMENCER À TRAVAILLER À REDEVENIR UN PEUPLE AUTOSUFFISANT. C'EST UN GROS DÉFI. ET EN PLUS, NOUS DEVONS RÉSOUDRE DES PROBLÈMES SOCIAUX, COMME TOUT LE MONDE.

L'UN DE NOS DIRIGEANT, JAMES GOSNELL, AVAIT COUTUME DE DIRE : « VOUS SAVEZ, ON VA RÉGLER LA QUESTION FONCIÈRE. MAIS LE VRAI TRAVAIL COMMENCERA APRÈS. » ON N'A JAMAIS RIEN DIT DE PLUS JUSTE.

Q QUELLES OUVERTURES VOYEZ-VOUS À L'HORIZON?

R LA PÊCHE VA TRÈS BIEN. À L'HEURE ACTUELLE, LA RIVIÈRE NASS EST LE SYSTÈME FLUVIAL LE MIEUX ENTRETENU DE COLOMBIE-BRITANNIQUE. NOUS NOUS OCCUPONS DE LA NASS DEPUIS 1982 ET NOUS PRENONS SOIN DE CETTE RESSOURCE DANS L'INTÉRÊT DE TOUS — PAS SEULEMENT DES NISGA'A. JE SUIS TRÈS FIER DE ÇA. QUELLES QUE SOIENT LES ACTIVITÉS DE MISE EN VALEUR AUXQUELLES NOUS ALLONS NOUS LIVRER, NOUS DEVRONS VEILLER À NE PAS NUIRE À LA PÊCHE. AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES, J'ESPÈRE QUE NOUS POURRONS OBTENIR UN MEILLEUR PRIX POUR NOTRE POISSON, FAIRE AFFAIRE AVEC LE JAPON ET AMÉLIORER LES MÉTHODES DE COLLECTE ET DE TRANSPORT.

DANS LE NORD-OUEST DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, L'INDUSTRIE FORESTIÈRE COMMENCE À REDONNER QUELQUES SIGNES DE VIE. JE VOIS DE GRANDES CHOSES POUR NOUS DE CE CÔTÉ-LÀ. NOUS AVONS UNE BONNE EXPÉRIENCE DE LA FORESTERIE ET NOUS ALLONS COMMENCER À CRÉER DE LA RICHESSE DANS CE SECTEUR.

QUAND DES GENS D'HORIZONS DIVERS SE RENCONTRENT ET VIVENT ET TRAVAILLENT ENSEMBLE, ILS APPRENNENT LES UNS DES AUTRES.

CE GENRE EXPÉRIENCE NOUS REND TOUS PLUS FORTS. LES CULTURES NE STAGNENT PAS; ELLES ÉVOLUENT. ET ELLES ÉVOLUENT PAR L'INTERACTION.

LA NOUVELLE ROUTE QUI OUVRE LA VALLÉE DE LA NASS OFFRE D'ÉNORMES POSSIBILITÉS EN MATIÈRE DE PÊCHE SPORTIVE ET DE TOURISME EN GÉNÉRAL. LES GENS COMMENCENT À MONTER POUR VOIR CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR. C'EST UNE RÉGION D'UNE BEAUTÉ SPECTACULAIRE. NOUS AVONS LES CHAMPS DE LAVE LES PLUS JEUNES AU CANADA, UN SYSTÈME FLUVIAL À L'ÉTAT VIERGE ET UNE RICHE CULTURE. POUR TIRER PARTI DE CES POSSIBILITÉS, ET POUR BIEN ACCUEILLIR NOS VISITEURS, NOUS DEVRONS CONSTRUIRE DES STRUCTURES D'ACCUEIL TELLES QUE LES RESTAURANTS ET LES HÔTELS, ET MULTIPLIER LE NOMBRE DES GÎTES TOURISTIQUES. À CET ÉGARD, NOUS SOMMES PRÊTS À COLLABORER AVEC NOS CONCITOYENS DE COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU CANADA.

TRADITIONNELLEMENT, NOUS SOMMES DES PÊCHEURS ET DES BÛCHERONS. J'AI ÉTÉ MOI-MÊME PÊCHEUR ET BÛCHERON PENDANT DE NOMBREUSES ANNÉES. MAIS LE MONDE EST EN TRAIN DE CHANGER ET NOUS CHANGEONS AVEC LUI. JE SUIS EMBALLÉ QUAND JE VOIS LA RÉUSSITE D'ENTREPRISES TELLES QUE ENTEL (LE NOUVEAU FOURNISSEUR DE SERVICE INTERNET À GRANDE VITESSE D'AIYANSH). QUAND JE VOIS NOS JEUNES ET CE QU'ILS SONT CAPABLES DE FAIRE, JE SUIS STUPÉFAIT. CE N'EST QU'UN PETIT AVANT-GOÛT DE L'AVENIR.

BIEN SÛR, L'ÉDUCATION EST LE MEILLEUR INVESTISSEMENT QUE NOUS POUVONS FAIRE. C'EST POURQUOI NOUS RÊVONS DE CONSTRUIRE UN CAMPUS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE. ET PAS SEULEMENT POUR NOS GENS. JE CONNAIS DES GENS D'AILLEURS DANS LE MONDE QUI SERAIENT INTÉRESSÉS À VENIR VIVRE ET S'INSTRUIRE DANS CE BEAU MILIEU NATUREL. ILS SERONT LES BIENVENUS.

LES NISGA'A VOYAGENT DANS LE MONDE ENTIER ET DES VISITEURS VIENNENT DE LOIN DANS LA VALLÉE DE LA NASS — ET JE CROIS QUE C'EST POSITIF POUR NOUS.

Q L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A EST MAINTENANT VIEUX DE CINQ ANS. LES NISGA'A S'EN TROUVENT-ILS MIEUX?

R JE LE CROIS. NOUS AVONS ADOPTÉ UN CERTAIN NOMBRE DE LOIS QUI NOUS AIDERONT À DEVENIR AUTOSUFFISANTS. NOUS COMMENÇONS À UTILISER CERTAINES DES RESSOURCES QUE NOUS GARANTIT LE TRAITÉ.

JE NE VOUDRAIS PAS QUE MES ENFANTS VIVENT CE QUE J'AI VÉCU. DE MON TEMPS, ON VIVAIT DANS LES PRÉPARATIFS, DANS LES NÉGOCIATIONS. ÇA A DURÉ LONGTEMPS ET C'EST DEVENU UN MODE DE VIE. MAINTENANT, LES NÉGOCIATIONS SONT DERRIÈRE NOUS ET NOUS SOMMES PASSÉS À LA MISE EN ŒUVRE, À L'ACTION CONCRÈTE POUR CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE DURABLE. UNE POLITIQUE DE MISE EN ŒUVRE COHÉRENTE DE LA PART DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL NOUS AIDERAIT BEAUCOUP À MENER À BIEN NOS INITIATIVES ÉCONOMIQUES.

Q COURT-ON À L'ÉCHEC? FAUT-IL S'ATTENDRE À VOIR LES NISGA'A DEMANDER ENCORE DE L'AIDE ET DE L'ARGENT?

R QUAND VOUS AVEZ ÉTÉ PAUVRE PENDANT UN SIÈCLE, ET QUE VOUS AVEZ SUBITEMENT LA POSSIBILITÉ DE CHANGER LES CHOSES, VOUS DEVEZ FAIRE PREUVE D'UN PEU DE PATIENCE. NOUS SOMMES PATIENTS. NOUS NE CONNAISSONS PAS L'ÉCHEC. LES CHOSES NE PEUVENT PAS ÊTRE PIRE QUE CE QU'ELLES ONT ÉTÉ.

QUAND NOUS AVONS SIGNÉ LE TRAITÉ, NOUS AVONS DIT : « C'EST FINI. » TOUT AU LONG DES NÉGOCIATIONS, NOUS AVONS DÉCLARÉ CLAIREMENT CE QUE NOUS VOULIONS. LE TRAITÉ FAIT ÉTAT DE CE QUI A ÉTÉ CONVENU — ET NOUS ALLONS FAIRE AVEC.

LE TRAITÉ PRÉVOIT QUE NOUS DEVIENDRONS DES CONTRIBUABLES COMME LE RESTE DES CANADIENS APRÈS HUIT ANS. ET NOUS PAYONS DÉJÀ DES TAXES DE TYPE MUNICIPAL. NOUS AVONS FAIT UN SONDAGE AVANT LE TRAITÉ. NOUS AVONS DEMANDÉ À NOS GENS, SERIEZ-VOUS PRÊTS À PAYER DES IMPÔTS SI VOUS AVIEZ UN EMPLOI LUCRATIF? ILS ONT DIT OUI — À UNE TRÈS GRANDE MAJORITÉ — À CONDITION QUE LES IMPÔTS SERVENT À FAIRE FONCTIONNER NOTRE PROPRE GOUVERNEMENT.

OUVERTURE AUX DISCUSSIONS

LA NATION NISGA'A A DONNÉ L'EXEMPLE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET AU CANADA EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DE TRAITÉS MODERNES.

MAINTENANT, NOUS VOULONS DONNER L'EXEMPLE EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Q QUELLES LEÇONS PEUT-ON TIRER DU TRAITÉ NISGA'A?

R ILS NOUS ONT DIT QU'IL N'Y AVAIT PAS DE PLACE POUR NOUS, QUE TOUS LES POUVOIRS AVAIENT DÉJÀ ÉTÉ PARTAGÉS ENTRE LE CANADA ET LES PROVINCES. IL A FALLU TROUVER UN MOYEN DE SE GLISSER ENTRE LES DEUX. C'EST LÀ TOUTE LA BEAUTÉ DU TRAITÉ. L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A NOUS DONNE LA POSSIBILITÉ D'ÉTABLIR UNE RELATION DE GOUVERNEMENT À GOUVERNEMENT. NOUS N'AVONS JAMAIS RÉCLAMÉ LA SOUVERAINETÉ. NOUS AVONS TOUJOURS VOULU DEVENIR DES PARTICIPANTS À PART ENTIÈRE DE LA VIE DU CANADA ET DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. NOUS N'AVONS JAMAIS VOULU RIEN DE PLUS QU'UN RÈGLEMENT JUSTE ET HONORABLE.

LES PREMIÈRES NATIONS D'AILLEURS AU CANADA VOIENT CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI ET NOUS DEMANDENT, « COMMENT AVEZ-VOUS FAIT ÇA? » C'EST SIMPLE : IL FAUT FAIRE CE QU'ON A À FAIRE, TOUT EN SACHANT QU'ON COMMETTRA DES ERREURS EN COURS DE ROUTE. À EN CROIRE CERTAINS, ON DIRAIT QUE LES INDIENS N'ONT PAS LE DROIT DE SE TROMPER. C'EST IDIOT. FAITES CE QUE VOUS AVEZ À FAIRE. AVEC LE TEMPS, EN TÂTONNANT ET EN TIRANT LES LEÇONS DE VOS ERREURS, VOUS FINIREZ PAR RÉUSSIR. RIEN N'EST PARFAIT, PERSONNE N'EST PARFAIT. CE QUI COMPTE, C'EST DE FAIRE SON POSSIBLE POUR FAIRE DE SON MIEUX.

QUI EST LE PRÉSIDENT NELSON LEESON?

APRÈS AVOIR TERMINÉ SES ÉTUDES DANS UN PENSIONNAT DE L'ALBERTA, NELSON LEESON A TRAVAILLÉ COMME PÊCHEUR COMMERCIAL TOUT EN REMPLISSANT QUATRE MANDATS DE CONSEILLER ET DEUX MANDATS DE CONSEILLER EN CHEF DU CONSEIL DU VILLAGE LAXGALTS'AP. M. LEESON A ÉTÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL TRIBAL NISGA'A ET UN DES PRINCIPAUX NÉGOCIATEURS DES REVENDICATIONS FONCIÈRES PENDANT LES ÉTAPES FINALES DES NÉGOCIATIONS DE L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A. PENDANT SON MANDAT AU CONSEIL TRIBAL NISGA'A, IL A ÉTÉ RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE ET PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES. IL A ÉTÉ EN OUTRE MEMBRE DU CONSEIL DU NORTHERN NATIVE BROADCASTING, COORDONNATEUR DU PROJET DE DIFFUSION EXTERNE DU CONSEIL TRIBAL DE LA CÔTE NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, ET MEMBRE DU CONSEIL CONSULTATIF DU DISTRICT DE SKEENA. M. LEESON A OCCUPÉ EN PLUS DE 20 ANS DIVERSES FONCTIONS PUBLIQUES, ŒUVRANT AU BIEN DE SON PEUPLE.

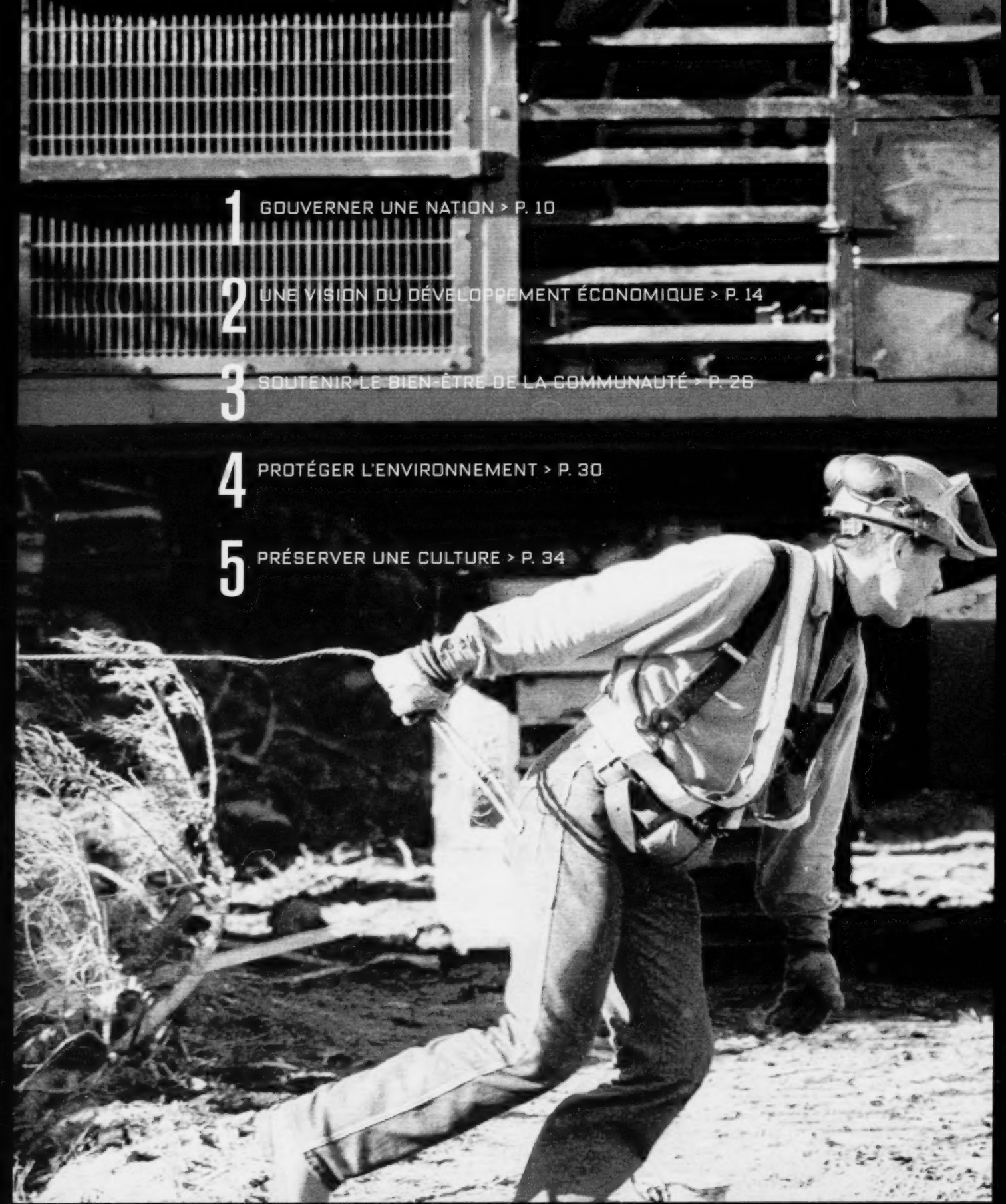

1 GOUVERNER UNE NATION > P. 10

2 UNE VISION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE > P. 14

3 SOUTENIR LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ > P. 26

4 PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT > P. 30

5 PRÉSERVER UNE CULTURE > P. 34

1 UNE QUESTION DE GOUVERNANCE

LES PILIERS D'UNE BONNE GOUVERNANCE SONT UNE VOLONTÉ POLITIQUE FERME ET UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE RIGOUREUSE, LA DÉMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE, LA GESTION ET LA RESPONSABILISATION FINANCIÈRES, ET LE RESPECT DE LA RÈGLE DE DROIT. LA BONNE GOUVERNANCE CONTRIBUE À CRÉER LES CONDITIONS QUI PERMETTENT AUX AUTRES GOUVERNEMENTS – ET AU SECTEUR PRIVÉ – D'INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA NATION NISGA'A.

DE'ENTKW : LEADERSHIP

La réussite de toute entreprise collective dépend en partie de la qualité de la gouvernance. Que signifie gouverner? Le mot dérive du grec « kyberno », terme de marine signifiant « diriger ». L'idée que les Nisga'a se font de la gouvernance repose sur l'ayuukhl Nisga'a, le recueil oral des lois et coutumes du peuple Nisga'a, qui se transmet de génération en génération depuis un temps immémorial. Transcrit pour la première fois en 2005, l'ayuuk est instructif quant au concept Nisga'a de gouvernance :

« Celui qui gouverne est le porte-parole, le timonier et le meneur de la communauté... Dès la naissance, il apprend tous les aspects du fonctionnement du monde, si bien que quand vient le moment de prendre sa place comme chef de la communauté, il sait comment exercer les responsabilités que cela comporte et qui sont fondées sur les principes de vie des Nisga'a : respect, humilité, compassion, patience, clarté de réflexion, écoute active et souci de la façon dont on parle. Telle est la vie d'un chef ou meneur. »

La gouvernance, telle que l'entendent aujourd'hui les dirigeants Nisga'a, a été façonnée par une tradition immémoriale et par plus d'un siècle de tentatives de règlement équitable avec les gouvernements du canada et de la colombie-britannique. La tradition et l'expérience montrent qu'une bonne gouvernance entraîne la stabilité, la transparence et la responsabilisation. Elle favorise l'apparition d'une atmosphère propice à un développement économique et social durable.

GAT : UN PEUPLE

Les terres, les ressources et les secteurs de compétence de la nation Nisga'a sont situés dans la vallée de la rivière Nass, dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Le peuple Nisga'a se compose de quatre tribus : Aigle (Laxsgiik), Épaulard (Gisk'aast), Corbeau (Ganada) et Loup (Laxgibuu). En tant que membre d'une tribu, chaque citoyen Nisga'a appartient également à une maison tribale (Wilp). Dans la culture Nisga'a, l'autorité traditionnelle et le pouvoir de gouverner découlent de la connexion entre les familles et les collectivités, et par leurs terres et leurs ressources.

Aujourd'hui, la nation Nisga'a comprend 5 980 personnes. Les Nisga'a résident dans les collectivités de Gingolx (Kincolith), Laxgalts'ap (Greenville), Gitwinksihlkw (Canyon City) et New Aiyansh. En outre, beaucoup de Nisga'a vivent à l'extérieur de la vallée de la Nass, à Terrace, Prince Rupert/Port Edward et dans la région de Vancouver. Les citoyens Nisga'a qui vivent dans ces centres urbains sont représentés par l'intermédiaire des « sociétés urbaines » Nisga'a. Enfin, des Nisga'a résident aussi dans 70 autres collectivités de la Colombie-Britannique, dans le territoire du Yukon, dans six autres provinces et aux États-Unis.

TS'EETS'ISK : UN LIEU

Le régime de propriété des terres Nisga'a est celui du fief simple. Ces terres ont une superficie d'environ 2 000 kilomètres carrés et comprennent les quatre villages Nisga'a. La nation Nisga'a est propriétaire de toutes les ressources minières de la surface ou du sous-sol des terres Nisga'a. La nation Nisga'a possède également 25 kilomètres carrés de terres de catégorie « A », constituées de 18 parcelles, et 2,5 kilomètres carrés de terres de catégorie « B », constituées de 15 parcelles. Ces terres sont éparpillées dans l'ensemble de la région de la Nass. La nation Nisga'a est propriétaire de toutes les ressources minières de la surface ou du sous-sol des terres de catégorie « A », et la Colombie-Britannique est propriétaire de toutes les ressources minières de la surface ou du sous-sol des terres de catégorie « B ».

Un régime foncier a été établi pour permettre de superviser la mise en valeur des terres Nisga'a. Le Registre des terres Lisims et le Bureau du cadastre Nisga'a sont chargés de l'administration de toutes les questions concernant les terres Nisga'a.

L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A

Avec la ratification de l'Accord définitif Nisga'a, le 11 mai 2000, la plupart des dispositions de la *Loi sur les Indiens* ont cessé de s'appliquer aux Nisga'a. Le traité lève tous les doutes qui pourraient subsister quant à la propriété des terres Nisga'a et reconnaît le droit à l'autonomie gouvernementale de la nation Nisga'a.

Événement majeur dans l'histoire des relations entre le Canada, la Colombie-Britannique et les Premières nations, l'Accord définitif Nisga'a est étudié par des autochtones et des gouvernements dans le monde entier.

TRANSFERT DE CAPITAL

La composante monétaire de l'Accord définitif Nisga'a est appelée transfert de capital. Le montant convenu était de 190 millions de dollars, que le Canada et la Colombie-Britannique devaient verser à la nation Nisga'a en 14 ans. La valeur de la somme à la fin de la période de paiement sera d'environ 280 500 000 $. La nation Nisga'a a emprunté 50 millions de dollars pour financer la négociation du traité et a convenu de rembourser le prêt progressivement pendant la même période de 14 ans. Le montant total du remboursement, intérêt et principal, sera d'environ 84 300 000 $.

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, la nation Nisga'a a reçu des transferts de capitaux de 12 023 468 $ du Canada et de 989 373,15 $ de la Colombie-Britannique. Le gouvernement Nisga'a Lisims a remboursé 2 millions de dollars sur son prêt de négociation.

L'Accord de financement budgétaire (AFB) prévoit le versement à la nation Nisga'a d'un financement pour permettre la prestation de certains programmes et services publics. Les citoyens Nisga'a peuvent bénéficier des programmes du Canada et de la Colombie-Britannique qui ne sont pas visés par l'AFB. Pendant la période qui fait l'objet du rapport, les parties se sont préparées à des négociations sur un nouvel AFB.

COMPÉTENCES GOUVERNEMENTALES ET POUVOIRS LÉGISLATIFS

L'Accord définitif Nisga'a garantit le respect du droit des Nisga'a à l'autonomie gouvernementale et comprend des dispositions sur l'autonomie gouvernementale. L'Accord prévoit que le gouvernement Nisga'a aura le pouvoir d'adopter des lois sur des questions très variées. Par ailleurs, le pouvoir législatif Nisga'a coexiste avec ceux du fédéral et de la province. Concrètement, cela signifie que pour chaque loi Nisga'a, il y a souvent une loi fédérale ou provinciale traitant du même sujet. C'est pourquoi l'Accord définitif Nisga'a énonce des règles qui permettent de déterminer quelle loi l'emporte en cas d'incompatibilité. De façon générale, les lois Nisga'a l'emportent lorsqu'elles traitent de questions internes à la nation Nisga'a, inhérentes à la culture Nisga'a, ou essentielles au fonctionnement du gouvernement Nisga'a.

Selon l'Accord définitif Nisga'a, les lois Nisga'a l'emportent sur 21 sujets et les lois fédérales et provinciales sur 13 sujets. Il y a un certain nombre de domaines — la défense nationale par exemple — dans lesquels le gouvernement Nisga'a n'a pas la pouvoir de légiférer.

STRUCTURE GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement Nisga'a se compose du gouvernement Nisga'a Lisims (GNL) et des quatre administrations de village Nisga'a. Il a été conçu de façon à assurer la démocratie, la transparence et la reddition de comptes. L'exécutif du GNL se compose des agents, du conseiller en chef de chaque administration de village Nisga'a, et d'un représentant de chaque société urbaine Nisga'a. Le président, le secrétaire général, le secrétaire-trésorier et le président du Conseil des aînés sont élus par l'ensemble de la nation Nisga'a et font office d'agents du GNL. Les membres de chaque administration de village Nisga'a sont élus par les citoyens Nisga'a résidant dans ce village alors que les représentants de chaque société urbaine Nisga'a sont élus par les citoyens Nisga'a résidant dans la zone urbaine en cause.

L'assemblée législative du gouvernement Nisga'a Lisims, connue sous le nom de Wilp Si'ayuukhl Nisga'a, se compose d'agents du GNL, du conseiller en chef et des conseillers de chaque administration de village Nisga'a, et de deux représentants de chaque société urbaine Nisga'a, pour un total de 37 membres. La Wilp Si'ayuukhl Nisga'a a adopté 53 lois Nisga'a et de nombreuses résolutions, et débattu de questions touchant la gouvernance. Les 53 lois comprennent 25 lois modificatrices de lois Nisga'a antérieures. Le gouvernement Nisga'a Lisims tient un registre public des lois Nisga'a, dont il fait tenir copie au Canada et à la Colombie-Britannique.

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, la Wilp Si'ayuukhl Nisga'a a tenu quatre sessions : les 30 mars, 31 mars et 1er avril 2004; les 28–30 juin 2004; les 15 et 16 novembre 2004; et les 30 mars, 31 mars et 1er avril 2005. En plus de modifier deux lois existantes, il a adopté deux nouvelles lois, la *Nisga'a Emergency Program Act* et la *Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a Institute Act*.

La ***Nisga'a Emergency Program Act*** permet à la nation Nisga'a de concevoir et de mettre en œuvre son propre plan d'intervention et de reprise des activités en cas d'urgence causée par des facteurs naturels ou humains susceptibles de survenir sur les terres Nisga'a. Cette loi enjoint à la nation Nisga'a de développer son potentiel en ressources humaines pour que des mesures d'intervention immédiates et concrètes soient prises en cas d'urgence.

Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a Institute Act Cette loi établit la Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a (WWN) en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire Nisga'a et l'investit du pouvoir de décerner des certificats, des diplômes et des grades. La loi officialise en outre la relation hiérarchique entre la WWN et le GNL pour garantir leur coopération dans l'avancement du programme de développement économique de la nation Nisga'a, et dans la promotion de la préservation de la langue et de la culture Nisga'a.

RÔLES DU GOUVERNEMENT

AU-DELÀ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, LES CITOYENS DES SOCIÉTÉS LIBRES COMPTENT SUR LEUR GOUVERNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LES SERVICES SOCIAUX, LA GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN DE LA CULTURE.

DE PAIR AVEC SES PARTENAIRES, LE CANADA ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, LE GOUVERNEMENT NISGA'A LISIMS EST DÉTERMINÉ À ASSUMER CES RESPONSABILITÉS ET À RÉPONDRE À CES ATTENTES TOUT EN ÉTABLISSANT UNE NOUVELLE NORME EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DES PREMIÈRES NATIONS.

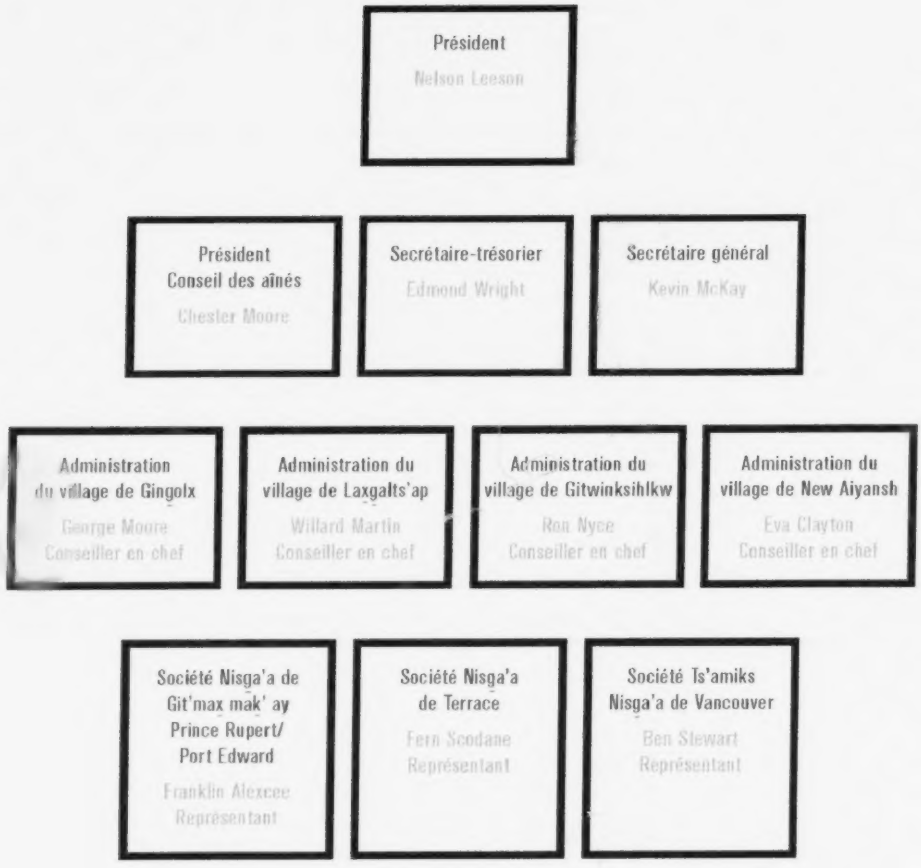

Exécutif du gouvernement Nisga'a Lisims

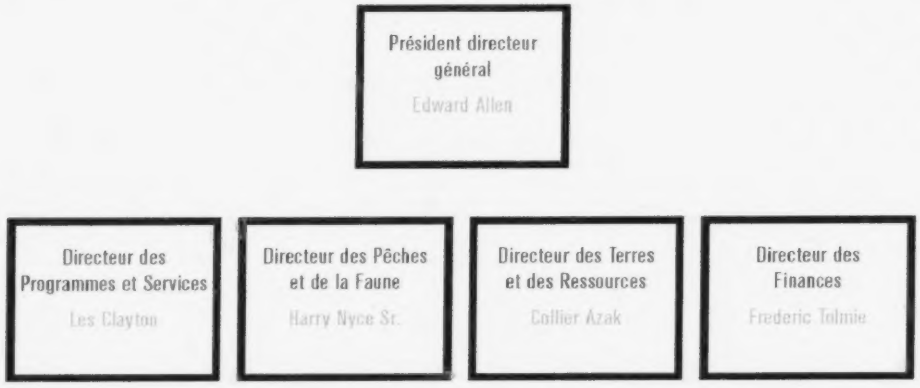

Haute direction du gouvernement Nisga'a Lisims

2 UNE VISION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MAINTENANT QUE LES TERRES ET LES RESSOURCES DE LA NATION NISGA'A SONT GARANTIS, LES NISGA'A ET LEUR GOUVERNEMENT INVESTISSENT LEURS ÉNERGIES DANS L'ACCROISSEMENT DE LEUR POTENTIEL, DANS LA RECHERCHE D'OUVERTURES ET DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ÉCONOMIE.

DES PRINCIPES D'ACTION

Depuis longtemps, l'Ayuukhl Nisga'a reconnaît l'existence d'un but fondamental au-delà de la création de richesse :

« La création de richesse — potentiel et ressources — guide notre décision quant à la marche à suivre. C'est la clé de la liberté de vivre par soi-même. »

— Ayuukhl Nisga'a

En 1987, la Commission Brundtland des Nations Unies (*Commission mondiale sur l'environnement et le développement*) s'est penchée sur les défis du développement dans un contexte mondial. Le rapport de la commission a popularisé le terme « développement durable », qu'il définit comme le « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. »

Aujourd'hui, ces principes complémentaires orientent la vision du GNL en matière de développement économique, de durabilité et d'autosuffisance.

DÉFIS ET POSSIBILITÉS

En 2003, la *Skeena Native Development Society* a fait un sondage sur le marché de la main-d'œuvre et a constaté l'existence d'un taux de chômage de 52 % parmi les Nisga'a (de 15 à 65 ans) vivant dans la vallée de la Nass. Quoique ce chiffre marque un net recul par rapport au taux de près de 69 % relevé en 2000, il y a encore beaucoup de travail à faire. Le recensement a également montré que les Nisga'a au chômage cherchent du travail. Cette réalité constitue à la fois un problème à résoudre et une occasion de faire progresser la nation Nisga'a.

La nation Nisga'a veut préserver sa culture traditionnelle tout en cultivant de nouvelles façons de penser en matière d'économie et d'entreprise. C'est pourquoi le gouvernement Nisga'a Lisims cherche à établir ou à renforcer des partenariats en matière de développement des ressources des terres Nisga'a, dont les pêches, la foresterie, les produits forestiers botaniques, le gravier, l'écotourisme et l'hydroélectricité « verte ». Parallèlement à la mise en valeur des ressources naturelles, le GNL est en train d'investir dans une infrastructure de télécommunication des plus modernes par l'intermédiaire d'*enTel*, un fournisseur de service Internet à grande vitesse appartenant aux Nisga'a et exploité par ceux-ci, qui souhaite s'étendre dans tout le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique.

En plus de développer ses terres, ses ressources et son potentiel, la nation Nisga'a a cerné les possibilités d'action commerciale suivantes dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique :

- Terminal portuaire à conteneurs à Prince Rupert
- Terminal à paquebots de croisière de Prince Rupert
- Usine de gaz naturel liquide de Kitimat
- Pipeline de gaz naturel du Nord-Ouest
- Gaz de méthane de houille du bassin de Bowser.

Le gouvernement Nisga'a Lisims s'applique à mobiliser la main-d'œuvre Nisga'a dans ces entreprises et dans d'autres du même genre.

ENTEL : RÉUSSITE DE LA GRANDE VITESSE

L'un des meilleurs exemples de réussite économique dans la vallée de la Nass, qui illustre l'adage selon lequel nécessité est mère d'invention, est la mise sur pied d'*enTel*.

enTel
everywhere

Après l'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a, le gouvernement Nisga'a Lisims a jugé qu'il fallait introduire l'internet à grande vitesse dans la vallée de la Nass pour les besoins du développement économique et social de la nation Nisga'a. Lorsque le GNL a tenté d'offrir ce service à ses collectivités, il s'est heurté à un obstacle de taille, le même que celui que rencontrent les collectivités rurales et éloignées un peu partout. Les gros transporteurs disaient que les villages Nisga'a étaient trop petits et trop éloignés des centres urbains pour permettre d'offrir ce service pour un prix raisonnable. Comprenant qu'il reviendrait moins cher d'offrir le service directement que de le sous-traiter, le GNL a créé *enTel Communications Inc.* Cette entreprise offre un accès Internet à large bande dans la vallée de la Nass et au-delà de celle-ci. La mission d'origine d'*enTel* était de connecter les quatre collectivités Nisga'a à un réseau à fibre optique et à obtenir un accès concurrentiel au marché de Terrace. Pendant la période qui fait l'objet du rapport, *enTel* a continué d'étendre son service auprès des citoyens et des institutions Nisga'a ainsi qu'auprès d'autres collectivités éloignées, rurales et mal desservies du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Avec les nouveaux partenariats internationaux qu'elle a établi, *enTel* est en train de devenir rapidement l'un des principaux fournisseurs de service aux collectivités autochtones en Amérique du Nord.

GOUVERNANCE ET COMMERCE

Depuis le 11 mai 2000 — date d'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a — le gouvernement Nisga'a Lisims a créé des sociétés Nisga'a pour répondre à des besoins précis, par exemple la vente du poisson (*Nisga'a Fisheries Ltd.*), la gestion des ressources forestières (*Lisims Forêt Resources Ltd.*) et la mise en place d'un réseau de télécommunications (*enTel*). Maintenant que ces organisations sont opérationnelles, le GNL envisage d'établir un conseil de développement économique pour superviser l'action de ces entités et d'autres du même genre. Ce processus a commencé pendant la période qui fait l'objet du rapport et le GNL prévoit qu'un PDG et un conseil d'administration seront en fonction d'ici 2006. Le gouvernement Nisga'a continuera de jouer son rôle de facilitateur et de promoteur du développement mais l'administration quotidienne de ces entités ne sera pas compris dans le champ des compétences des élus, ce qui permettra à ces derniers de se concentrer sur la gouvernance pendant que ceux qui ont fait la preuve de leur sens des affaires pourront travailler à l'avancement de l'économie.

LA PÊCHE – POUR UNE INDUSTRIE SAINE

La nation Nisga'a gère la pêcherie de la rivière Nass dans l'intention de préserver la ressource, d'alimenter sa population et de se doter d'une industrie de la pêche moderne et viable pour les générations présente et futures. Aux termes de l'Accord définitif Nisga'a, les Nisga'a peuvent exercer leurs droits de pêche dans leur territoire traditionnel et dans les eaux maritimes de la passe Portland et de l'inlet Observatory. Connue sous le nom de région de la Nass, cette zone a 26 838 kilomètres carrés. Les droits de pêche des Nisga'a sont détenus par la nation Nisga'a et cette dernière a le droit de vendre le saumon récolté conformément au traité.

Le Programme de gestion des pêches Nisga'a existe depuis 1992, c.-à-d. depuis bien avant que les négociations du traité aient atteint l'étape de l'entente de principe. Le programme utilise six tourniquets sur la rivière Nass pour les besoins de la surveillance et du marquage du saumon et de la collecte de données, et fait aussi des évaluations d'espèces autres que le saumon. Toutes les données recueillies intéressant la gestion sont partagées avec le ministère canadien des Pêches et Océans (MPO). La nation Nisga'a a maintenant achevé sa cinquième campagne de pêche de toutes les espèces de saumon à des fins de consommation domestique et de vente.

Dans le cadre de l'Accord définitif Nisga'a, la gestion des pêches Nisga'a est facilitée par le Comité mixte de gestion des pêches. Composé de représentants du Canada, de la Colombie-Britannique et du gouvernement Nisga'a Lisims, ce comité recommande le plan de pêche annuel des Nisga'a au MPO. Les divers projets de pêche sont financés par les trois gouvernements.

L'Accord définitif Nisga'a autorise la vente commerciale du saumon et cette nouvelle source de revenu a bénéficié culturellement aussi bien qu'économiquement aux collectivités Nisga'a. Les citoyens Nisga'a participent à un programme de pêche individuelle à but commercial qui autorise la vente par les particuliers du poisson qu'ils ont pêché, et à un programme de pêche communautaire à fin commerciale, dans le cadre duquel le poisson est vendu pour financer l'activité du Programme de gestion des pêches Nisga'a.

SAUMON RÉCOLTÉ DEPUIS 2000

2000	SOCKEYE	54 754*	900,000 $*
2001	SOCKEYE	37 823*	386,126 $*
2002	SOCKEYE	87 916*	833,781 $*
	COHO	2 425*	
2003	SOCKEYE	85 264*	984,708 $*
	COHO	10 317*	
2004	SOCKEYE	91 426*	1,177,903 $*
	COHO	10 294*	

En 2000 et en 2001, seul le sockeye a été récolté
**Poissons **Recettes pour l'économie locale*

Bilan de l'année

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, le Programme de gestion des pêches Nisga'a a mené les activité suivantes : évaluation et renforcement des stocks et de l'habitat, études sur les lacs à saumon sockeye, études sur les échappées de saumons quinnat et coho, surveillance des prises de saumons et d'autres espèces, surveillance de la pêche sportive, études d'indicateurs des stocks et affrètement d'un bateau de patrouille pour surveiller la pêche commerciale. La Colombie-Britannique a accordé 18 000 $ au GNL pour une étude de radiotélémesure de la truite arc-en-ciel de la rivière Nass, qui a débuté au cours de l'été 2005.

Au cours de la saison 2004, 370 permis de pêche individuels ont été vendus à des citoyens Nisga'a. De plus, 67 permis de vente individuels ont été délivrés gratuitement à des aînés. En tout, 110 545 saumons ont été pris, ce qui représente des recettes de 846 778 $ pour les pêcheurs Nisga'a. La pêche à des fins de vente communautaire a récolté 32 031 saumons, rapportant 340 809 $ à *Nisga'a Fisheries Ltd.* Les prises aux fins de consommation domestique s'élevaient à 40 657 saumons.

Juste après la date d'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a, *Nisga'a Fisheries Ltd.* a conclu une entente quinquennale de vente de saumon Nisga'a à la *Canadian Fishing Company*. Pendant la période qui fait l'objet du rapport, *Nisga'a Fisheries Ltd.* a achevé la négociation d'une nouvelle entente quinquennale d'achat/vente.

Buts

- Rester dans les limites de l'allocation de quinnat de 2004.
- Continuer l'évaluation des plus petits stocks de sockeye de la région de la Nass.
- Veiller à ce que les pêches soient gérées de façon à ce que les récoltes à fins domestiques aient la priorité sur les récoltes à fins commerciales.
- Maximaliser la valeur des récoltes.
- Pratiquer, lorsque c'est possible, la pêche communautaire, qui permet de vendre le saumon au bénéfice de l'ensemble de la nation Nisga'a.
- Maximaliser l'emploi pour les citoyens Nisga'a.

HA'AMWIL... DIM G̱AN DIP DI'AK

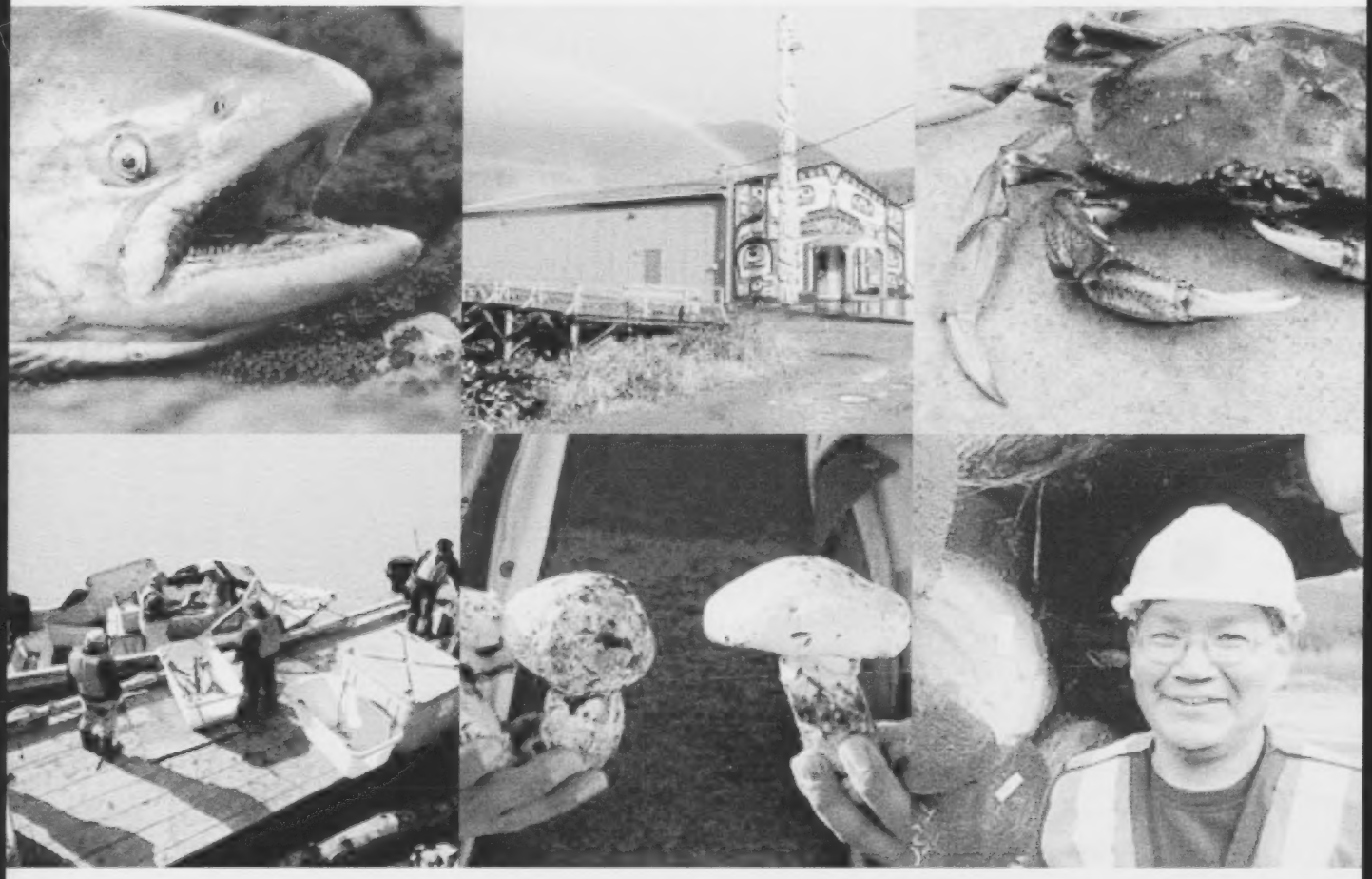

LA CRÉATION DE RICHESSE... C'
VIVRE PAR SOI-MÊME.

X̲HLKWHL DIM LIP HITGUË.

EST LA CLÉ DE LA LIBERTÉ DE

POUR UNE INDUSTRIE FORESTIÈRE DURABLE

L'Accord définitif Nisga'a prévoit que la nation Nisga'a contrôlera ses terres et forêts. Le gouvernement Nisga'a Lisims gère la récolte des produits forestiers sur les terres Nisga'a de façon à créer des emplois pour les Nisga'a d'aujourd'hui et de demain.

Une période de transition

Au cours des cinq premières années du traité, le contrôle de la récolte et de la gestion du bois d'œuvre sur les terres Nisga'a a été transféré par la Colombie-Britannique au gouvernement Nisga'a Lisims. Pendant la période de transition, la Colombie-Britannique a délivré des permis de collecte de bois d'œuvre aux compagnies forestières qui détenaient des permis avant la date d'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a. La responsabilité de l'administration de ces permis était partagée entre la Colombie-Britannique et le GNL. Pendant la période qui fait l'objet du rapport, le ministère des Ressources forestières du GNL a travaillé à se préparer à l'après-transition et à la prise en charge de la totalité du contrôle des ressources forestières en mai 2005.

Bilan de l'année

Les mauvaises conditions du marché mondial, le caractère limité des installations de transformation locales et le différend sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis ont continué d'avoir un effet négatif sur l'industrie de la foresterie dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique.

En vertu de la *Nisga'a Forest Act*, du bois a été récolté sur sept blocs de coupe et un rapport du *Harvest Billing System* de la C.-B. montre que 20 352 mètres cubes de bois ont été récoltés, selon des techniques conventionnelles et par hélicoptère. Cela représentait plus de 500 chargements de camions.

En février 2005, le *Forest Practices Board* a achevé sa quatrième vérification annuelle de la planification et des pratiques forestières en usage sur les terres Nisga'a. Le conseil a rapporté que la coupe du bois d'œuvre, la sylviculture, l'entretien des routes et les activités relatives à la santé des forêts menées par les détenteurs de permis étaient conformes pour l'essentiel à toutes les exigences du *Forest Practices Code* et de l'Accord définitif Nisga'a. Cependant, le rapport soulève quelques questions quant aux délais d'acquittement de ses obligations par *New Skeena Forest Products* (NSF), et ces préoccupations sont partagées par la Colombie-Britannique.

Le district forestier de Kalum continue de surveiller l'état des routes et des blocs de coupe et de faire rapport à leur sujet, et a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement Nisga'a Lisims sur cette question. Le plan dressé prévoit que toutes les routes seront évaluées et réparées pendant la période qui fera l'objet du prochain rapport.

Pendant la période visée par le rapport, la Colombie-Britannique a versé des paiements trimestriels de « même position économique » (MPE) d'une valeur de 654 130,48 $ au gouvernement Nisga'a Lisims pour le bois récolté sur les terres Nisga'a. Le MPE prévoit que le GNL recevra des paiements équivalant à ceux qu'il aurait reçus s'il avait lui-même géré la récolte de bois d'œuvre.

Les marchés de bois d'œuvre résineux s'améliorant progressivement, le GNL travaille à faire en sorte qu'il y ait des emplois forestiers, saisonniers et permanents, sur les terres Nisga'a. Les secteurs visés sont ceux de la sylviculture, de la coupe, du halage, du génie, du développement forestier, du contrôle de la qualité, du cubage, de l'entretien des ponts et chaussées, et de la gestion.

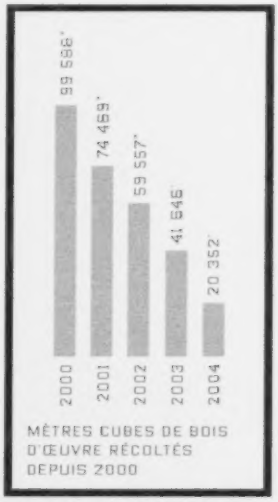

**récolte allouable : 155 000 m³*
**récolte allouable : 135 000 m³*

Lisims Forest Resources Ltd.

En 2003, le gouvernement Nisga'a Lisims a créé *Lisims Forest Resources Ltd.* pour gérer les ressources forestières des terres Nisga'a. Un plan d'affaires a été établi et les opérations commenceront à la fin de la période de transition forestière (mai 2005). Pendant la période qui fait l'objet du rapport, des arrangements de commercialisation ont été pris par *Lisims Forest Resources* et *Alcan Forest Products*, laquelle a des débouchés en Chine, au Japon et en Corée.

Produits forestiers botaniques

La cueillette des champignons du pin sur les terres Nisga'a est réglementée et contrôlée par la vente de permis à des cueilleurs et acheteurs Nisga'a et non-Nisga'a. Chaque automne, depuis 1988, la cueillette des champignons du pin est une activité importante pour l'économie Nisga'a. Le plan de gestion des produits forestiers botaniques de 2004 du GNL comporte trois objectifs : gestion durable, respect de la législation Nisga'a, et sensibilisation accrue aux possibilités offertes par la cueillette des champignons du pin aux citoyens Nisga'a.

Les recettes de la saison 2004 étaient sensiblement inférieures à celles de la saison antérieure. Cela est attribuable au fait que la saison était plus courte et que la demande était moins forte. De plus, les prix du champignon dans le monde sont tombés à des niveaux sans précédents. Ces facteurs, conjugués à la surproduction en Colombie-Britannique du Sud, ont contribué aux résultats négatifs de la saison. *Lisims Forest Ressources* travaille avec *Misty Mountain Industries* de Richmond à accroître la valeur des produits forestiers botaniques collectés sur les terres Nisga'a. Pendant la période qui fait l'objet du rapport, les partenaires ont mis en œuvre avec succès un projet pilote qui a permis d'embaucher des cueilleurs et de fixer des objectifs pour la saison 2005.

CHAMPIGNONS RÉCOLTÉS DEPUIS 2000

2000	13 620 KG	0.4 MILLION DE DOLLARS
2001	27 216 KG	1.3 MILLION DE DOLLARS
2002	23 000 KG	1.0 MILLION DE DOLLARS
2003	45 360 KG	1.0 MILLION DE DOLLARS
2004	12 000 KG	0.15 MILLION DE DOLLARS

Kilogrammes récoltés
Recettes pour l'économie locale

Buts

- Accroître l'emploi.
- Accroître les possibilités d'exploitation des produits forestiers autres que le bois d'œuvre.
- Moderniser, entretenir et mettre en place l'infrastructure nécessaire aux activités de cueillette.
- Accroître l'utilisation des produits du bois d'œuvre.
- Accroître la récolte des produits forestiers botaniques.

GÉRER LES TERRES NISGA'A

Le ministère des Terres du gouvernement Nisga'a Lisims est responsable des ressources des terres Nisga'a, à l'exception des forêts, du poisson et de la faune. Le ministère des Terres travaille pour que la gestion des terres Nisga'a soit viable sur les plans économique, social et environnemental, et pour que le rendement en soit le meilleur possible pour la nation Nisga'a.

Bilan de l'année

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, deux demandes d'utilisation des terres Nisga'a ont été déposées : une demande de permis d'occupation pour la création d'un établissement de débarquement de poisson et une demande de permis d'occupation pour la création d'un petit établissement agricole avec serre. La première a été approuvée et la seconde sera examinée au cours du prochain exercice.

La Colombie-Britannique a entamé des évaluations environnementales de l'utilisation des terres de la Couronne situées à l'intérieur ou en bordure de la région de la Nass en rapport avec les projets suivants: mine de charbon de Klappan, mine de gravier de la rivière Bear et mine de gravier Swamp Point. Les trois évaluations sont à l'étape préliminaire. Le GNL suivra le processus d'évaluation pour garantir que les Nisga'a ne soient pas lésés dans leurs intérêts. Le GNL pourrait s'engager davantage si la suite des évaluations l'exige. (Voir « Protéger l'environnement, » p. 30).

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, la Colombie-Britannique a terminé l'arpentage de certaines parties des limites des terres Nisga'a et a adjugé des marchés d'arpentage du corridor routier Nisga'a et des limites des terres Nisga'a.

Potentiel hydroélectrique

La nation Nisga'a détiendra deux réserves d'eau situées sur ses terres pendant une période de 20 ans à partir de la date d'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a : la réserve d'eau Nisga'a (destinée à un usage domestique, industriel et agricole), et la réserve d'hydroélectricité Nisga'a (qui comprend toutes les eaux non répertoriées de tous les cours d'eau autres que la rivière Nass qui se trouvent totalement ou partiellement dans les terres Nisga'a).

Le ministère des Terres et des Ressources du GNL recueille des données sur le débit d'un certain nombre de cours d'eau pour déterminer la faisabilité de projets hydroélectriques « verts » à des fins domestiques et commerciales. Pendant la période qui fait l'objet du rapport, on a déterminé que deux cours d'eau inclus dans la réserve d'hydroélectricité Nisga'a se prêtent à ce type d'exploitation.

Une capacité de production énergétique donnerait aux collectivités Nisga'a un atout important pour attirer des entreprises dans la vallée de la Nass. Ce projet pourrait non seulement satisfaire les besoins d'électricité de la nation Nisga'a, mais encore donner au GNL la possibilité de vendre l'excédent d'électricité au réseau provincial.

Buts

- Adopter une politique d'utilisation des pesticides.
- Achever l'arpentage des limites des terres Nisga'a.
- Marquer clairement les limites des terres Nisga'a aux points d'intersection avec les routes.
- Ériger des portails d'entrée sur la route des Nisga'a, en direction de Terrace et à Gingolx.
- Continuer d'étudier la faisabilité du développement

INVESTIR DANS L'INFRASTRUCTURE

Le développement de l'infrastructure — en particulier les routes — est essentiel au développement de la nation Nisga'a. L'amélioration des transports permet d'accroître la sécurité, de resserrer les liens entre les collectivités Nisga'a et le monde extérieur, et de promouvoir le développement économique.

Avant la conclusion des négociations de l'Accord définitif Nisga'a, les routes qui conduisaient à la vallée de la Nass étaient en mauvais état et le village de Gingolx (Kincolith) était inaccessible par route. La nation Nisga'a a négocié une entente séparée avec la Colombie-Britannique pour répondre aux besoins de transport. La Colombie-Britannique a accordé 52 millions de dollars pour l'amélioration et le revêtement de la route des Nisga'a de Lava Lake à New Aiyansh, Nass Camp et Laxgalts'ap. À la fin de la période visée par le rapport, de ce montant, 41 millions de dollars avaient été dépensés.

Le Canada, la Colombie-Britannique et la nation Nisga'a ont versé collectivement 34 millions de dollars pour construire une route de gravier de 28 kilomètres de Laxgalts'ap à Kincolith. La nouvelle route a été ouverte au public en décembre 2002. La route de Kincolith a depuis été enduite d'une couche de scellement au bitume pour en réduire les frais d'entretien.

Ces projets d'infrastructure ont créé des emplois pour les collectivités Nisga'a et leur ont permis d'acquérir des compétences qu'elles mettent en œuvre chez elles comme à l'extérieur de la vallée de la Nass. Les projets de construction routière continuent de fournir aux citoyens Nisga'a des emplois de manœuvres, d'opérateurs de machinerie lourde, de signaleurs et de fournisseurs de camps de construction. Jusqu'à 60% des emplois créés ont été comblés par des résidents de la vallée de la Nass.

Buts

L'étape finale du projet de réfection de la route des Nisga'a est assortie d'un budget de 10,5 millions de dollars. Ce travail, qui devrait prendre fin au printemps 2006, comprend ce qui suit :

- Plate-forme et revêtement – Des champs de lave jusqu'à Nass Camp (42 km)
- Revêtement – De l'extrémité ouest des champs de lave jusqu'à Kwinyarh Creek (7 285 km)
- Revêtement – De la route des Nisga'a à la limite du village de Gitwinksihlkw (1,5 km)
- Revêtement – De la route des Nisga'a à la limite du village de New Aiyansh (0,7 km)
- Revêtement – De la route des Nisga'a jusqu'à Nass Camp (0,8 km)

PROMOUVOIR LE TOURISME

Les terres Nisga'a sont riches en potentiel touristique — montagnes majestueuses, champs de lave impressionnants, fjords pittoresques et rivières et torrents jaillissants. À la beauté naturelle du pays Nisga'a s'ajoutent les riches traditions culturelles de la Première nation. Avec la réfection de la route des Nisga'a et l'achèvement de l'extension vers Kincolith, des visiteurs viennent du Canada et du monde entier pour visiter les terres Nisga'a et la région de la Nass.

Anhluut'ukwsim Laxmihl Angwinga'asanskwhl Nisga'a

Parc commémoratif du champ de lave des Nisga'a

Le Parc commémoratif du champ de lave des Nisga'a est un parc provincial de catégorie « A », d'une superficie de 179 kilomètres carrés. Le parc est géré conjointement par la nation Nisga'a et la Colombie-Britannique, chaque partie nommant trois membres comme représentants à un comité mixte de gestion du parc. La Colombie-Britannique finance une entente sur la prestation de services dans le parc et l'entretien de celui-ci. Cette entente est évaluée à 40 000 dollars par an, plus les recettes. La Colombie-Britannique souhaite également établir un partenariat pour ériger, à l'entrée du champ de lave, un portail avec totem sculpté. Ce projet de deux à trois ans sera financé en partie par la Colombie-Britannique.

Le nombre de campeurs qui ont visité le parc a augmenté pour la troisième année de suite.

Tenure récréative commerciale

La nation Nisga'a possède une tenure récréative commerciale dans la région de la Nass, pour une durée de 27 ans, qui a commencé immédiatement après la date d'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a. Pour capitaliser sur cette possibilité, le gouvernement Nisga'a Lisims a élaboré un plan de gestion et a consulté *Ecotrust Canada* pour déterminer la meilleure façon de procéder. *Ecotrust Canada* a proposé d'organiser un atelier avec des spécialistes du tourisme et des citoyens Nisga'a intéressés et des responsables du gouvernement de la Première nation. L'atelier aura notamment pour but de définir les composantes d'une éventuelle industrie du tourisme Nisga'a, d'évaluer les coûts et la faisabilité, et d'établir un plan trisannuel.

Possibilités externes

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, des représentants du gouvernement Nisga'a Lisims ont rencontré un nouveau voisin, l'acheteur de Kitsault, une ville minière abandonnée, située dans la région faunique de la Nass. Kitsault n'est qu'à 40 kilomètres (à vol d'oiseau) de New Aiyansh et on y accède par route en traversant les terres Nisga'a. Aux termes de l'Accord définitif Nisga'a, la nation Nisga'a possède dans la région certains droits et intérêts, dont certaines propriétés adjacentes détenues en fief simple, des droits d'accès, des droits de pêche et d'exploitation des ressources fauniques, des tenures de tourisme dans l'arrière-pays, des zones récréatives commerciales et des droits d'évaluation et de protection de l'environnement.

Kitsault pourrait être une excellente base de tourisme en milieu naturel et présenter de bonnes occasions de partenariat aux citoyens Nisga'a et aux autres résidents du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Le GNL a présenté au nouveau propriétaire son plan de gestion de la tenure récréative commerciale et une relation de travaille positive a été établie. Le gouvernement Nisga'a Lisims espère travailler avec le propriétaire de Kitsault pour exploiter le potentiel de la région.

Buts

- Accroître le nombre de visiteurs de la nation Nisga'a.
- Ériger un portail à l'entrée du Parc commémoratif du champ de lave des Nisga'a.
- Définir des objectifs et des buts et produire un plan trisannuel avec Ecotrust Canada.
- Étudier les possibilités de partenariats touristiques dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique.

Route	Région de la Nass (comprend la région faunique de la Nass)	Nisga'a Memorial Lava Bed Park (Anhluut'ukwsim Laxmihl Angwinga'asanskwhl Nisga'a)
Tracé de la route Nisga'a	Région faunique de la Nass (comprend les terres Nisga'a)	Rivière Gingietl Réserve écologique n° 115
Route Nisga'a – Projet de prolongement Kincolith	Terres Nisga'a	Voies d'eau

Cette carte n'est pas à l'échelle et sert à des fins d'information seulement. La région agrandie représente des terres privées appartenant à la Nation Nisga'a et à d'autres parties (non indiquées).

3 SOUTENIR LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

LE SOUCI DU BIEN-ÊTRE DES AUTRES A TOUJOURS ÉTÉ AU CŒUR DE LA CULTURE NISGA'A. L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A PERMET AUX NISGA'A DE VIVRE À NOUVEAU CETTE RESPONSABILITÉ DANS L'ESPRIT DE LEUR CULTURE.

PROGRAMMES ET SERVICES

Aux termes de l'Accord définitif Nisga'a, le gouvernement Nisga'a Lisims gère toute une gamme de services et de programmes sociaux, dont la santé, l'éducation et les services d'aide à l'enfance et à la famille. De pair avec le Canada et la Colombie-Britannique, le gouvernement Nisga'a Lisims investit dans les collectivités Nisga'a en développant et en renforçant ces programmes.

« Nous avons la responsabilité de veiller à la qualité, à la santé de la vie des nôtres. Cela se fait en s'entraidant et montrant de la gentillesse envers les autres. »

— Ayuukhl Nisga'a

SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE NISGA'A

Le gouvernement Nisga'a Lisims offre des services pour protéger les enfants Nisga'a et assurer leur bien-être en conformité avec l'Ayuukhl Nisga'a aussi bien qu'avec les lois et politiques de la Colombie-Britannique. En cultivant le bien-être de la famille Nisga'a par l'Ayuuk, les Services d'aide à l'enfance et à la famille Nisga'a (SAEFN) espèrent assurer le bien-être spirituel, physique, mental, émotif et culturel des enfants Nisga'a.

Les SAEFN offrent aux familles des services de soutien qui favorisent de bonnes pratiques de parentage et de soins de relève. Des accords de soins bénévoles permettent aux parents de mettre leurs enfants dans un foyer sûr et approuvé pendant un certain temps s'ils doivent recevoir des soins médicaux ou de la formation qui leur interdisent de s'en occuper. Des accords de soins spéciaux fournis par les SAEFN garantissent la prestation des soins nécessaires aux enfants ayant des besoins spéciaux.

Les SAEFN approuvent le versement de paiements de soutien continus aux personnes qui offrent des services de placement familial à des enfants Nisga'a, de façon temporaire ou permanente, dans des foyers nourriciers Nisga'a. Les SAEFN offrent en outre des services de soutien à la famille, un programme récréatif, un programme de travailleur auprès des jeunes, des ateliers communautaires, les services d'un orthophoniste, un programme de sensibilisation aux effets de la drogue, et les services d'un psychologue.

Depuis la date d'entrée en vigueur du traité, les SAEFN ont :

- servi directement 400 enfants Nisga'a
- ouvert 90 foyers nourriciers Nisga'a
- ouvert deux maisons de santé Nisga'a
- investi dans des centres de jeunesse dans chaque collectivité
- lancé un programme de garde de jour d'été
- organisé des excursions en pleine nature pour les jeunes à risque élevé.

Buts

- Achever le transfert des services délégués par la Colombie-Britannique, dont les services de bénévolat, les services de garde et la protection de l'enfance.
- Adopter une loi sur le bien-être des enfants.
- Négocier des ententes de délégation des services d'adoption par la Colombie-Britannique.
- Transférer les autres services à l'enfance et à la famille de la Colombie-Britannique aux Services d'aide à enfance et à la famille Nisga'a.
- Faire en sorte que les services connexes (porte-parole familial, orthophoniste, conseiller en toxicomanie) soient disponibles pour les enfants et les familles.
- Arrêter la progression des services de tutelle — sinon les réduire — au cours des cinq prochaines années, au fur et à mesure que les programmes d'éducation et de prévention entreront en vigueur et que les cas de mauvais traitement des enfants deviendront moins nombreux.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SERVICES CONNEXES

Le gouvernement Nisga'a Lisims est déterminé à faire en sorte que les collectivités Nisga'a soient saines et prospères, de façon à ce que les enfants, les jeunes et les adultes y trouvent une espérance et des occasions de s'épanouir, et que tous bénéficient d'un système de protection de nature à leur assurer un niveau de vie respectable. Le GNL aide les personnes qui vivent sur les terres Nisga'a en veillant à ce qu'elles bénéficient d'un accès équitable aux services tout en leur assurant un niveau de vie minimal. À cette fin, il aide les particuliers et les familles à développer leurs points forts et leur donne accès à des services qui renforceront leur autosuffisance.

Huit programmes de développement social sont financés par l'intermédiaire de l'Accord de financement budgétaire (AFB), qui vise à faire en sorte que les services soient raisonnablement comparables à ceux qui sont offerts aux résidents du reste du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Tous les programmes sont fournis par les services sociaux des villages. Ces programmes sont les suivants : besoins fondamentaux, besoins spéciaux, soutien financier des tutelles, soins à domicile des adultes, réinvestissement de la prestation nationale pour enfants, soutien de la formation en cours d'emploi, prévention de la violence en milieu familial, services de soutien communautaire.

Les programmes suivants sont financés directement par l'intermédiaire des Services d'aide à enfance et à la famille Nisga'a : services de soutien de la famille, programme d'activités récréatives, programme de travailleur auprès des jeunes, services communautaires de prévention, et ateliers communautaires.

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, les quatre collectivités Nisga'a ont déclaré 534 726 heures d'action communautaire auprès des enfants et des jeunes.

Buts

- Continuer de développer les capacités.
- Améliorer la responsabilisation des programmes par la normalisation du service de gestion de l'information.
- Faire une évaluation globale des programmes de développement social.
- Élaborer un plan stratégique conjoint pour les programmes de développement social.
- Réaliser des études de conformité auprès des administrateurs de programmes des villages tous les trois ans.
- Fournir de la formation au personnel du développement social des quatre collectivités Nisga'a.

DÉVELOPPEMENT DES SOINS DE SANTÉ ET PRESTATION DES SERVICES CONNEXES

Le Conseil de santé de la vallée des Nisga'a a été créé en 1979. Dans les années 1990, le Canada a transféré la responsabilité des services de santé au Conseil tribal Nisga'a. En 2000, l'Accord définitif Nisga'a a placé presque entièrement la prestation des services de santé sous l'autorité du gouvernement Nisga'a Lisims. À cette date, le Conseil tribal Nisga'a avait mis au point l'une des organisations de soins de santé les plus novatrices et les plus efficaces de toutes celles des Premières nations du Canada.

Depuis le traité, le Conseil de santé de la vallée des Nisga'a est devenu l'Autorité sanitaire de la vallée des Nisga'a (ASVN), laquelle offre les services suivants : médecins, analyses de laboratoire et rayons X, traitement, santé publique, soins infirmiers communautaires,

services dentaires, services de santé mentale, soins à domicile, représentants culturels en santé communautaire, et administration de toutes les prestations de santé non assurées. Avec sa mission de promouvoir les *Daxgadim Ganḍidils* (« corps sains/esprits sains »), l'ASVN encourage la prévention de la maladie, met l'accent sur l'éducation et le développement de l'individu, et promeut l'adoption d'approches interdisciplinaires, y compris les pratiques traditionnelles.

L'Autorité sanitaire de la vallée des Nisga'a est déterminée à fournir les meilleurs services possibles dans le cadre du budget préétabli. Ce processus est devenu plus exigeant et les effets négatifs des réductions de service commencent à se faire sentir. La dépendance croissante de la clientèle, les suicides et tentatives de suicide, l'augmentation des comportements à risque élevé, et diverses formes d'asservissement destructeur continuent de peser sur le système.

Pour relever ces défis, l'ASVN est en train de mettre au point un plan de santé national Nisga'a, qui tienne compte des priorités des Nisga'a et des résidants non Nisga'a en matière de santé. Le plan fixe des objectifs à intervalle de cinq, dix, quinze et vingt-cinq ans, et met l'accent sur trois volets : maladies chroniques, santé mentale et questions touchant la jeunesse.

Buts

- Achever et lancer le plan de santé national Nisga'a.
- Élaborer un plan de santé communautaire pour aligner les services sur le plan national.
- Stabiliser et développer le système de soins de santé de la nation Nisga'a.

AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Sur les terres Nisga'a, l'enseignement, de la maternelle à la douzième année, relève de la province par l'intermédiaire de la Commission scolaire du district 92 - Nisga'a. Cette dernière est composée de quatre membres Nisga'a et d'un membre non-Nisga'a. Le gouvernement Nisga'a Lisims s'emploie avec le district à promouvoir et à protéger la langue et la culture Nisga'a tout en s'appliquant à élever le niveau d'éducation des jeunes de la vallée de la Nass.

L'initiative sur l'alphabétisme étudiant a commencé en 2001 et est inspirée par le principe de l'« alphabétisme équilibré, » selon lequel les étudiants doivent développer une gamme étendue d'aptitudes en expression orale, en lecture et en écriture. Un programme d'alphabétisme équilibré, combiné à l'emploi de la technologie, a également aidé les étudiants ayant des besoins spéciaux à améliorer leurs résultats scolaires.

Parmi les autres initiatives sur l'alphabétisme, citons : le programme des écrivains sans fil, qui combine l'écriture et la technologie pour accroître la culture informatique; et un programme de vacances studieuses destiné aux enfants de la 1re à la 3e année, qui fait la promotion de la lecture récréative en été.

Dans tout le district, le potentiel des étudiants est évalué à l'automne et au printemps en fonction des normes de la Colombie-Britannique. Les élèves du district scolaire 92 se sont améliorés selon les tests de la province comme du district. Au cours des quatre dernières années, le pourcentage des étudiants qui ont atteint ou dépassé les attentes en intelligence de textes selon l'examen provincial d'évaluation des compétences fondamentales a augmenté comme suit :

- 4e année – passé de 32% en 2002–2003 à 56% en 2004–2005
- 7e année – passé de 15% en 2002–2003 à 27% en 2004–2005

Le pourcentage des élèves Nisga'a qui obtiennent un diplôme d'études secondaires continue d'augmenter. La moyenne provinciale pour les Autochtones est de 48 %. Le district scolaire 92 se situe bien au dessus de cette moyenne, avec 63 % de diplômés autochtones en 2004–2005. C'est une augmentation de 9 % par rapport à l'année dernière et de 21 % depuis la date d'entrée en vigueur de l'Accord définitif Nisga'a (année scolaire 2000–2001).

Les adultes relèvent également le défi de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Chaque village Nisga'a a un centre d'éducation aux adultes relevant du district scolaire. Ces centres, auxquels sont attachés des employés compétents et dévoués et plus d'une centaine d'étudiants inscrits, sont devenus des atouts réels pour les collectivités.

Buts

- Continuer d'améliorer les résultats scolaires des étudiants.
- Continuer de répandre le Nisga'a comme langue d'instruction.
- Améliorer la culture informatique.
- Renforcer les programmes aux adultes qui souhaitent obtenir leurs diplôme d'études secondaires.

DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

La Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a (« Maison de la sagesse ») offre un programme d'études postsecondaires dans les communautés Nisga'a et dans les centres urbains où il y a une communauté Nisga'a. On vient du monde entier pour suivre les cours de cet établissement d'études supérieures. Ouverte à tous — Nisga'a et allochtones — la Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a (WWN) prodigue ses programmes de cours en partenariat avec divers établissements d'enseignement public. Des chercheurs du monde entier sont venus dans la vallée de la Nass pour étudier à cette institution de haut niveau.

Dans le cadre d'une entente avec la *University of Northern British Columbia* (UNBC), la WWN offre un baccalauréat ès arts en études autochtones Nisga'a, un programme d'avancement du Nord destiné à soutenir ceux qui entament leurs études universitaires, et un diplôme d'études en langue et culture Nisga'a. Dans le cadre d'une entente avec le *Northwest Community College*, la WWN propose des cours de formation professionnelle ainsi que des cours de terminale secondaire et de préparation aux études collégiales et universitaires et en grosse menuiserie / charpenterie, et des programmes d'éducation permanente. Depuis 1994, les élèves de la WWN ont obtenu 19 baccalauréats ès arts, un baccalauréat en commerce, 36 certificats d'études Nisga'a, 25 certificats d'études autochtones, et un certificat de langues autochtones.

Pendant la période visée par le rapport, la WWN a dressé des plans pour les dix prochaines années, y compris la possibilité de construire un campus avec logements pour le corps enseignant et les étudiants ainsi qu'une garderie. La WWN a continué de développer le programme d'enseignement en études autochtones ainsi que les programmes de formation professionnelle, de formation technique et de formation aux métiers. La WWN étudie aussi la possibilité d'offrir de nouveaux programmes, parmi lesquels un programme récréatif et touristique Nisga'a, un programme d'enseignement à la petite enfance, et un programme d'études en archivistique et conservation.

WWN a un budget annuel de 1,3 million de dollars. Conformément à l'Accord de financement budgétaire des Nisga'a, la Colombie-Britannique a versé 226 000 $ et le Canada 251 650 $ à la Wilxo'oskwhl Nisga'a pour les besoins des programmes d'enseignement postsecondaire et de formation. De plus, le Canada a versé 158 700 $ par l'intermédiaire du Programme d'aide aux étudiants indiens et la Colombie-Britannique, en partenariat avec UNBC, a versé 81 000 $ de plus.

Le gouvernement Nisga'a Lisims finance également les études d'étudiants Nisga'a qui font des études postsecondaires ailleurs en Colombie-Britannique et en Amérique du Nord.

GARANTIR L'ACCÈS À LA JUSTICE

Le ministère de l'Accès à la justice du gouvernement Nisga'a Lisims aide les citoyens Nisga'a à prévenir et à résoudre les conflits en leur faisant mieux connaître l'Ayuukhl Nisga'a ainsi que les lois et les processus juridiques du Canada. Financé par le Canada, le ministère de l'Accès à la justice travaille en partenariat avec d'autres organisations et administre les programmes suivants :

Le **Projet de la justice applicable aux Autochtones**, conçu pour aider à encadrer les adultes qui sont sous le coup d'une ordonnance de surveillance des services correctionnels de la Colombie-Britannique, à maintenir les communications entre les collectivités Nisga'a et le personnel du système judiciaire canadien, à cerner les besoins de la communité en matière de justice, et à trouver des moyens de répondre à ces besoins. Le Projet de la justice applicable aux Autochtones favorise le renouveau des modes traditionnels Nisga'a de règlement des différends et fait en sorte que les collectivités Nisga'a disposent de l'information et des services juridiques pertinents.

Le **Programme Yuuhlimk'askw** est offert aux collectivités Nisga'a pour qu'elles puissent recourir à des pratiques judiciaires de rechange qui soient culturellement appropriées. Le Yuuhlimk'askw (une façon Nisga'a de donner des conseils, d'orienter, de mettre en garde et d'assister les membres de la communauté) est une approche proactive qui associe la communauté à la recherche des causes profondes des problèmes de comportement.

Le **Programme d'assistance de la GRC aux victimes de la vallée de la Nass** vise à soutenir émotivement les victimes de crime pendant leur rétablissement et dans leurs relations avec le processus judiciaire, à donner des informations sur le système judiciaire, et à maintenir la liaison avec l'avocat-conseil de la Couronne pour contribuer à l'orientation judiciaire.

Buts

- Encourager et faciliter l'accès au Programme Yuuhlimk'askw pour régler les conflits intéressant les particuliers et les familles.
- Élaborer une stratégie d'éducation juridique du public.
- Élaborer des services de représentation juridique.

4 PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

LA NATION NISGA'A EST EN TRAIN DE SE DOTER D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET L'UN DE SES PRINCIPES DIRECTEURS DANS CETTE ENTREPRISE EST LA GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE. LE GOUVERNEMENT NISGA'A LISIMS TRAVAILLE AVEC LE CANADA ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE À PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES DE LA NATION NISGA'A POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES.

GÉRANCE DES FORÊTS

La viabilité écologique est un critère de première importance dans les processus de conception et d'approbation de toutes les opérations qui se déroulent dans les terres Nisga'a, et la *Nisga'a Forest Act* établit des normes sévères pour la préservation de la biodiversité. L'Accord définitif Nisga'a exige que les pratiques forestières respectent ou dépassent les normes de la Colombie-Britannique. Cela suppose de mettre en œuvre un programme total, intégré et quantifiable de gestion forestière, d'élaborer des stratégies pour respecter les exigences de la *Nisga'a Forest Act* et de dresser des plans d'aménagement du territoire.

GESTION DE LA FAUNE

Les Nisga'a peuvent exercer leurs droits de chasse dans les 16 101 kilomètres carrés de la région de la Nass. Le Comité de la faune de la Nass, un organisme tripartite créé aux termes de l'Accord définitif Nisga'a, donne des conseils sur la gestion et la collecte de la faune dans la région faunique de la Nass. La Colombie-Britannique utilise cette information pour établir les niveaux de récolte annuels et le plan annuel de gestion de la faune de la Nass est soumis à son approbation.

Le gouvernement Nisga'a Lisims gère la faune dans le souci à long terme de la santé et de la vitalité de celle-ci. L'orignal, la chèvre des montagnes et l'ours grizzly ont été classés « premières espèces désignées » et la nation Nisga'a reçoit une allocation de chasse annuelle à ces espèces. Les citoyens Nisga'a ont le droit de chasser d'autres espèces conformément à l'Accord définitif Nisga'a, sous réserve des nécessités de la conservation et des lois protégeant la santé et la sécurité publique. Les détenteurs de lignes de piégeage à l'extérieur comme à l'intérieur des terres Nisga'a continuent d'exercer leurs droits de piégeage conformément aux lois fédérales et provinciales d'application générale.

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, la Colombie-Britannique a versé 90 000 $ au GNL pour les besoins d'un recensement de la population d'orignaux qui doit être effectué en 2006.

PROJET DE MINE D'AGRÉGATS DE SWAMP POINT

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, le personnel des Terres et des Pêches du GNL ainsi que des représentants de la Colombie-Britannique ont rencontré *Ascot Resources Ltd.*, le promoteur du projet de Swamp Point. La proposition prévoit l'extraction de 3 000 000 de tonnes de gravier par an par la passe Portland jusqu'en Californie. La Colombie-Britannique et le GNL ont examiné la proposition, établi le processus d'évaluation environnementale et rappelé les dispositions connexes de l'Accord définitif Nisga'a.

On s'attend à ce que le projet donne du travail à temps plein à de 25 à 35 personnes, mais le GNL ne l'approuvera que s'il répond à des normes sévères de protection de l'environnement. Si le projet passe l'étape de l'examen environnemental, la construction de l'infrastructure devrait commencer en 2006. Le personnel des ministères des Terres et des Pêches du GNL continuera de participer aux travaux du Groupe de travail sur l'évaluation environnementale.

GRAVIER DE LA RIVIÈRE BEAR

À la fin de la période visée par le rapport, le gouvernement Nisga'a Lisims a été avisé de la tenue d'une évaluation environnementale pour ce projet. Le GNL participera intégralement au processus d'évaluation pour garantir que les terres des Nisga'a et leurs ressources halieutiques et fauniques soient entièrement protégées.

CHARBON DE KLAPPAN

Ce projet doit avoir lieu en dehors de la région de la Nass, sur le versant du mont Klappan opposé au Magoonhl Lisims (lac Nass), mais le GNL suivra le processus d'évaluation environnementale connexe pour s'assurer que les intérêts des Nisga'a ne soient pas touchés. Le GNL pourrait intervenir davantage au fur et à mesure que l'évaluation suivra son cours.

ENTENTE SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ MARINS

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, le gouvernement Nisga'a Lisims et la Colombie-Britannique on signé un « Protocole sur le pétrole et le gaz marins ». D'autres discussions auront lieu pour déterminer les prochaines étapes sous le régime du protocole. Ce dernier vient à expiration le 31 décembre 2006.

De plus, le dialogue a été établi et se poursuit entre le GNL, la Colombie-Britannique et le Canada.

DIM AAMA-GA'ATOIÈHL HAÑIIJOK TGUNA... TX̱AAÑITKWSHL YATS'ISKW, TX̱AAÑITKWSHL WIL KSI-GALGOLHL AKS AHL TX̱AP'AX̱ -K'ALII-AKSKW, II TS'EETS'IKS TGUNA WIL NII-WILIÈ GANS DIP NISIÈ. NOUS DEVONS PRENDRE SOIN DE CETTE TERRE—DE TOUS LES ANIMAUX, DE CHAQUE COURS D'EAU DE LA VALLÉE—ET DU SOL SUR LEQUEL NOUS VIVONS.

— Ayuukhl Nisga'a

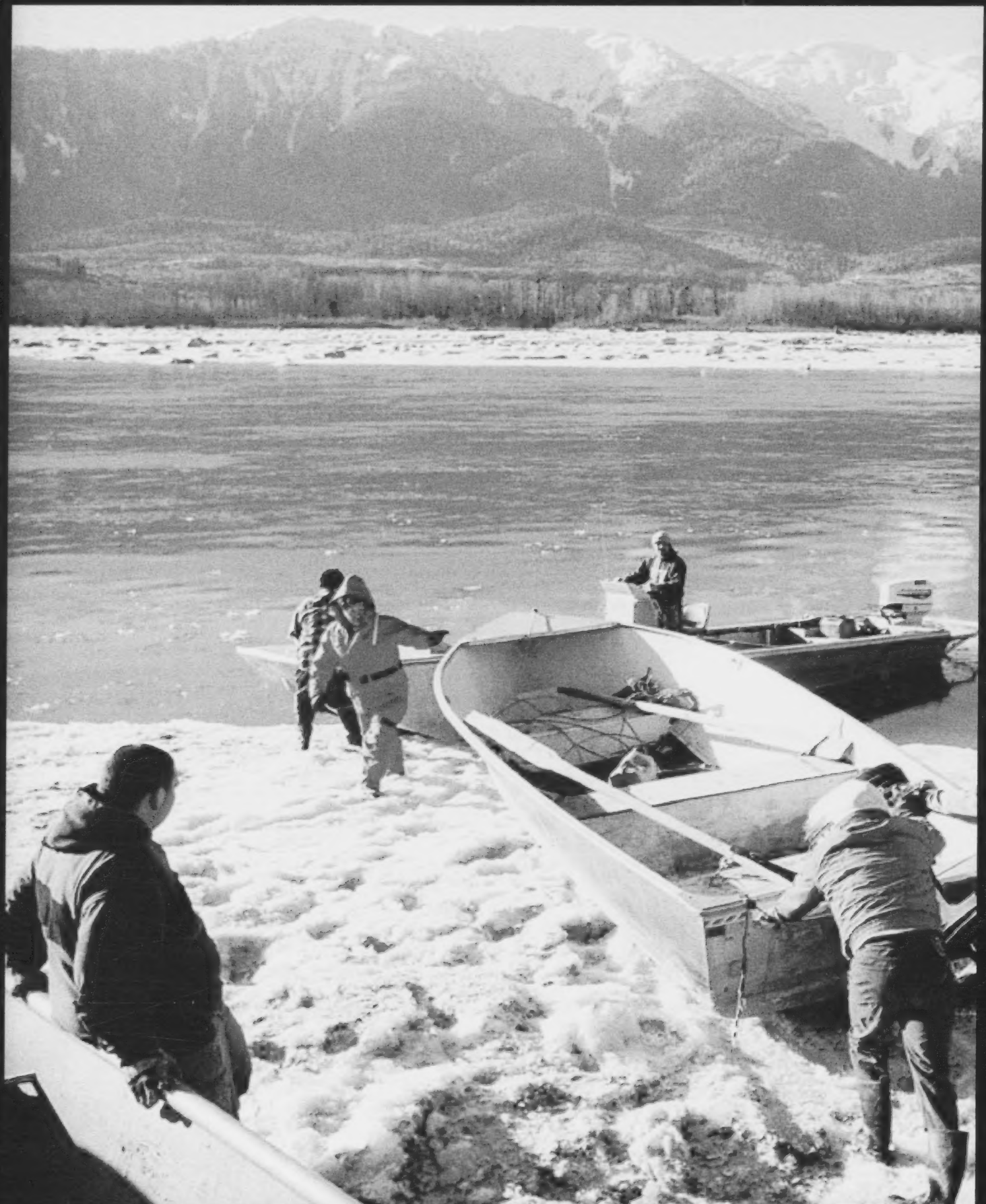

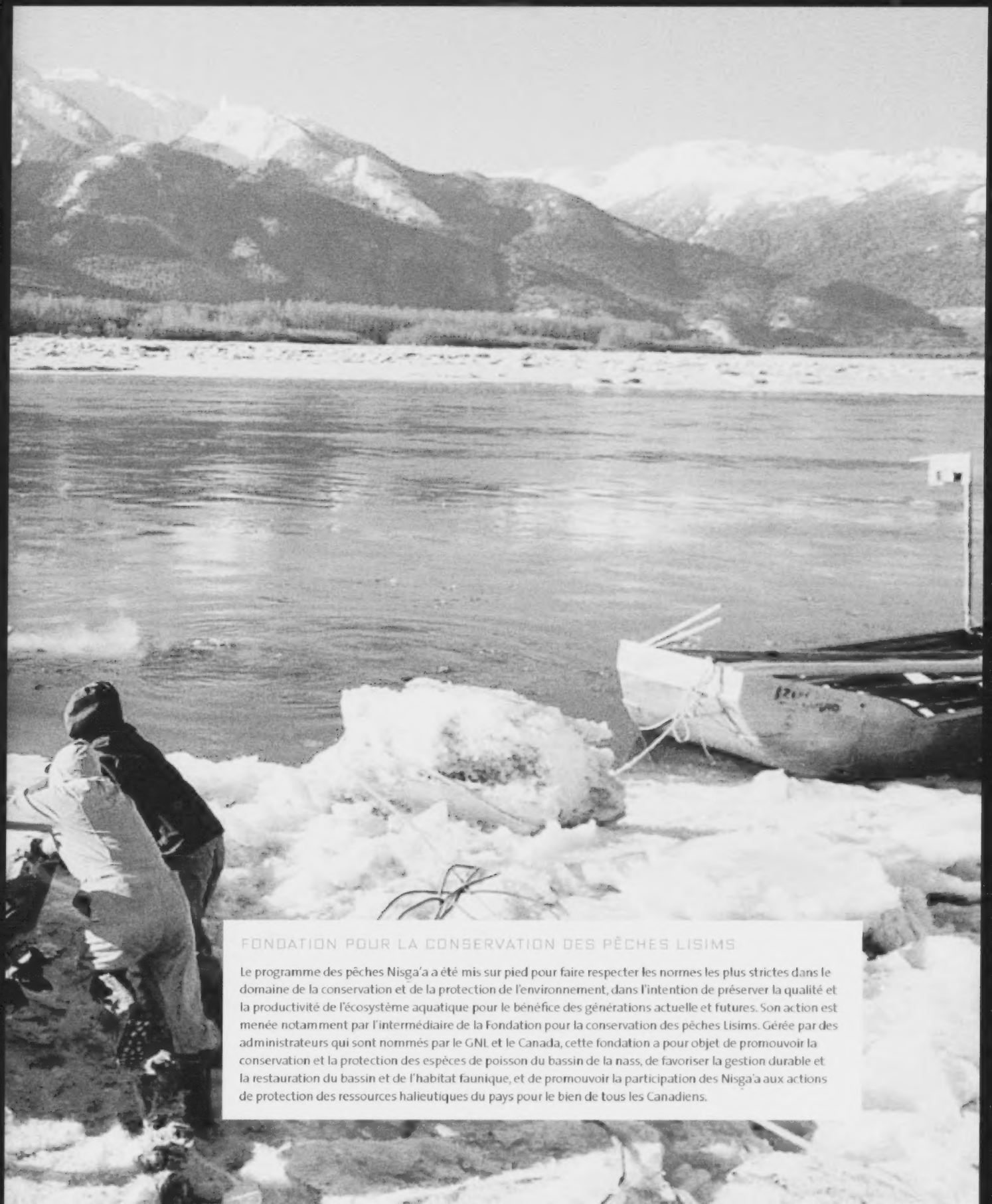

FONDATION POUR LA CONSERVATION DES PÊCHES LISIMS

Le programme des pêches Nisga'a a été mis sur pied pour faire respecter les normes les plus strictes dans le domaine de la conservation et de la protection de l'environnement, dans l'intention de préserver la qualité et la productivité de l'écosystème aquatique pour le bénéfice des générations actuelle et futures. Son action est menée notamment par l'intermédiaire de la Fondation pour la conservation des pêches Lisims. Gérée par des administrateurs qui sont nommés par le GNL et le Canada, cette fondation a pour objet de promouvoir la conservation et la protection des espèces de poisson du bassin de la nass, de favoriser la gestion durable et la restauration du bassin et de l'habitat faunique, et de promouvoir la participation des Nisga'a aux actions de protection des ressources halieutiques du pays pour le bien de tous les Canadiens.

5 PRÉSERVER UNE CULTURE

LE GOUVERNEMENT NISGA'A LISIMS EST DÉTERMINÉ À PROTÉGER ET À PROMOUVOIR LA CULTURE NISGA'A DANS TOUS LES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. L'AYUUKHL NISGA'A ET LA SAGESSE DES AÎNÉS SONT LE FONDEMENT DE LA CULTURE NISGA'A.

MINISTÈRE DE L'AYUUKHL NISGA'A

Le ministère de Ayuukhl Nisga'a (MAN) a été créé pour protéger, préserver et promouvoir la langue, la culture et l'histoire des Nisga'a. Faire en sorte que les Nisga'a soient spirituellement, socialement, économiquement et politiquement sains, et qu'ils soient animés par la compréhension de ce que c'est que d'être Nisga'a, telle est la mission du ministère.

« Nous devons préserver notre mode de vie, fondé sur l'Ayuuk Nisga'a, parce que nous avons la responsabilité de le transmettre à nos enfants... Va aux réunions publiques, pour recueillir la sagesse de ceux qui parlent. La connaissance et la sagesse, le conseil et la direction, voilà ce qui stabilise la communauté et la vallée [de la Nass]. »

— Ayuukhl Nisga'a

L'action du MAN a pour effet d'assurer la rectitude culturelle de tous les programmes et services fournis par le gouvernement Nisga'a Lisims. À cette fin, il s'applique à préserver le passé et à veiller à ce que les connaissances et les traditions Nisga'a informent les pratiques gouvernementales. Le MAN offre une interprétation de la langue et de la culture Nisga'a, et renforce les Nisga'a en les aidant à acquérir une compréhension plus complète de leur identité unique.

Le MAN met en œuvre les moyens suivants :

- élaboration et entretien d'un système de catalogage des archives Nisga'a
- prestation de ressources et d'un soutien administratif au Conseil des aînés
- prestation de ressources à divers comités du GNL
- liaison et négociations avec le *Royal British Columbia Museum*, le *Royal Ontario Museum* et le *Smithsonian Institute*
- recherche et production de livres sur les aspects clés de la culture Nisga'a.

Pendant la période qui fait l'objet du rapport, des parties de l'Ayuukhl Nisga'a ont été transcrites pour la premières fois. Patrimoine oral, l'Ayuuk a été transmis de bouche à oreille de génération en génération. Le gouvernement Nisga'a Lisims, prenant acte du fait que la plupart des Nisga'a ne parlent plus le Nisga'a, a décidé de préserver cet héritage unique avant que la connaissance de la langue Nisga'a, avec toutes ses nuances, ne disparaisse de la communauté.

Ce processus contribuera à préserver le patrimoine des Nisga'a pour les futures générations.

Buts

- Accroître l'utilisation des services du MAN par tous les ministères Nisga'a.
- Achever la mise au point du système de catalogage et d'archivage.
- Continuer de recueillir et de mettre par écrit les traditions Nisga'a.

SUR LE PLAN CULTUREL, NOS JEUNES SONT EN TRAIN DE RESSUSCITER DES DANSES ET DES TRADITIONS QU'ON NE VOYAIT PLUS DEPUIS CINQUANTE ANS.

ILS MARCHENT ET DANSENT AVEC UN PIED DANS UN MONDE, ET UN PIED DANS L'AUTRE.

PRESIDENT NELSON LEESON
SIMOOGIT AXLAAWAALS
NISGA'A LISIMS GOVERNMENT

L'Accord définitif Nisga'a est le premier traité moderne de la Colombie-Britannique. Événement marquant dans l'histoire des relations entre le Canada et ses Premières nations, ce traité est entré en vigueur le 11 mai 2000.

Les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de la nation Nisga'a sont parties à l'Accord définitif Nisga'a, lequel définit les terres Nisga'a et le droit des Nisga'a à l'autonomie gouvernementale. Trois gouvernements partagent la responsabilité du traité. Un Comité de mise en œuvre a été formé pour servir à l'échange d'informations et d'idées et veiller à la mise en application du traité. Le présent rapport résume les progrès accomplis au cours de la cinquième année du traité, du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

BRITISH COLUMBIA | Treaty Negotiations Office

Canada

Publié sous les auspices de la nation Nisga'a, de la province de la Colombie-Britannique, et du gouvernement du Canada. New Aiyansh (Colombie-Britannique) Victoria (Colombie-Britannique) Ottawa (Ontario)

QS-B010-020-000-FF-A1 CATALOGUE: R1-17/2005F ISBN: 0-662-71092-4

www.nisgaalisims.ca www.ainc-inac.gc.ca www.gov.bc.ca/arr